

# L'EFFRAIE

*La revue de la LPO-Rhône*

n° 54 – 2021



## Ligue pour la Protection des Oiseaux

*Région AURA - Département du Rhône et Métropole de Lyon*

100 rue des Fougères 69009 LYON

Tél. : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr

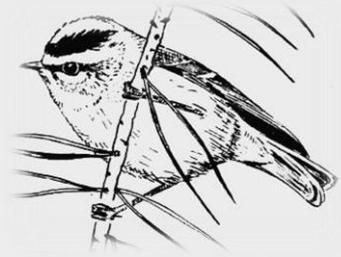
<http://www.lpo-rhone.fr/>



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

ISSN 0982-5878

# Éditorial



**V**oici le numéro 54 de notre revue départementale *l'Effraie* ! Dans l'ambiance un peu moins morose de ces derniers mois, nos naturalistes locaux ont pu poursuivre plus facilement leurs observations et leurs études. Pour une fois, je ne me plaindrai pas du manque de rédacteurs, puisque ce numéro est assez copieux !

Un grand merci à ceux qui nous ont proposé des articles ou des rapports d'études. Merci aux relecteurs-correcteurs. Merci à Nathalie qui s'occupe de la diffusion et de l'impression. Merci aussi à tous les contributeurs de la base de données *Visionature* qui permettent de bénéficier d'un support d'informations très précieuses dans lequel on peut puiser pour la rédaction d'articles très documentés.

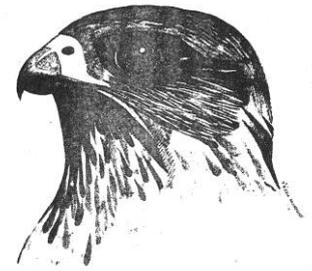
Merci aussi aux quelques ornithologues chevronnés, Bertrand, Vincent, Arnaud et Régis, qui ont participé à de fructueuses discussions téléphoniques pour retrouver des données anciennes, parfois disparues des archives !

- Je vous propose un petit article sur une observation très surprenante de Vautour percnoptère à l'aéroport Saint-Exupéry.
- Paul a pu identifier un petit pouillot qui s'est révélé être nouveau pour notre région lyonnaise, le Pouillot ibérique.
- Je vous propose aussi un petit complément au désormais célèbre catalogue de Léon OLPHE-GALLIARD au sujet du Courlis à bec grêle en région lyonnaise.
- Olivier a réalisé un point d'étape sur le statut de quatre petites fauvettes méridionales, présentes ou de passage chez nous.
- Il était temps aussi de faire un résumé du rapport annuel d'études sur l'Édicnème criard dans le Grand Est lyonnais, le rapport complet 2020 fourni à la Métropole de Lyon étant trop volumineux pour être publié ici.
- La même équipe Édicnème présente les premiers résultats des suivis par GPS de dix oiseaux équipés de balises en 2020. Ce qui est passionnant !
- Et vous apprécierez peut-être la chronique du printemps 2021, qui rapporte quelques observations surprenantes !

Bonne lecture à tous !

Le Rédacteur en chef

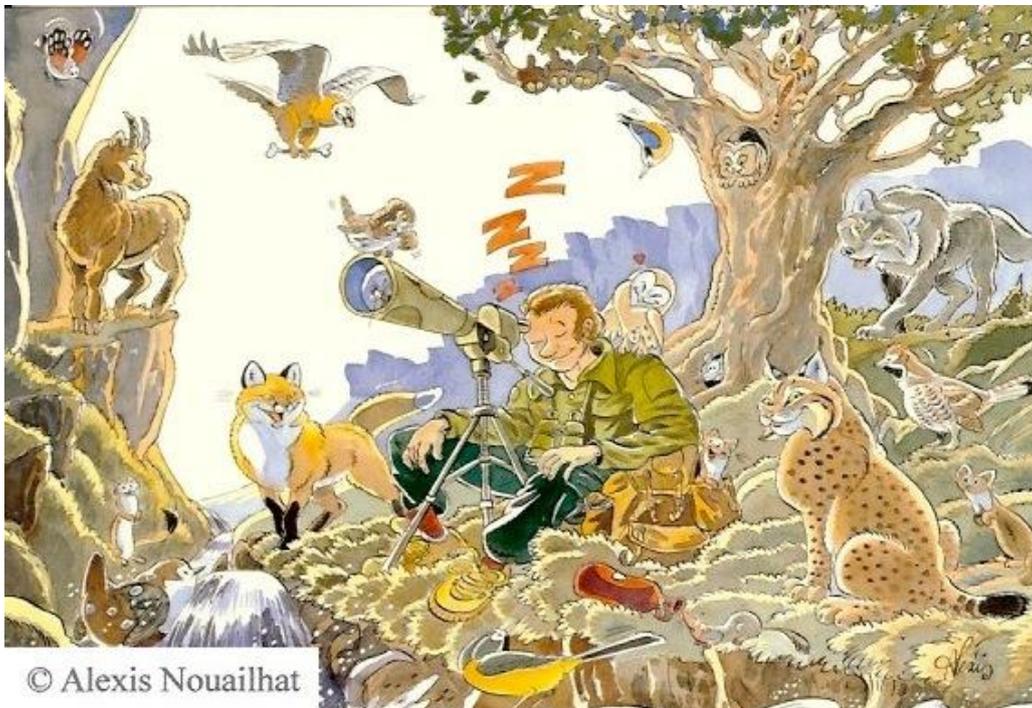
Nous avons appris ce printemps le décès d'Alexis NOUAILHAT, que beaucoup d'entre nous ont connu par ses aquarelles et dessins humoristiques sur la faune sauvage. Certains ont même pratiqué de nombreuses activités naturalistes avec lui dans la région ou plus loin.



Je retrouve son illustration d'un rapace dans le numéro 1 de cette revue en 1983 et je reprends ici le message de Philippe RIVIERE :

« Alexis Nouailhat est parti. Pour certains, il est parti derrière les sommets, pour moi, il est parti derrière les phragmites de la Dombes.  
Il était ado, j'étais jeune. Il habitait Villeurbanne et moi la Croix-Rousse. Il profitait de ma 2CV et je profitais de ses conseils pour croquer et dessiner.  
Nous avons vécu ensemble nos premières virées naturalistes locales.  
Et puis l'Espagne en été, la Grèce en hiver. Et puis chacun nos chemins...  
On se croisait de temps en temps. La dernière fois à la manif Loup à Lyon. Ses cartes postales ont accompagné mes élèves à chaque classe verte. Trois de ses aquarelles sont là, dans la pièce où j'écris... Croqueur, dessinateur, aquarelliste, illustrateur... toujours à courir après les sommets, les glaces, les zones humides, les gens... Après quoi vas-tu courir cette fois ? Salut Alex ».

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses nombreux amis dans ce moment douloureux. Pour ceux qui ne connaissent pas encore ses dessins, son site <https://alexis-nouailhat.com>.



© Alexis Nouailhat

## Édito... suite !

Pour combler un peu le manque récurrent d'articles sur les mammifères dans notre revue (appel caché aux mammalogistes qui sont pourtant très brillants et passionnés en région lyonnaise, mais bien discrets), et plutôt que de vous parler tristement du loup photographié récemment dans les Monts du Beaujolais et qui aurait été déjà tiré par les chasseurs, je vous propose un petit aperçu sur le *blog* de notre ami Jean-Paul BUFFET, habitant de Saint-Genis-les-Ollières et photographe animalier, amateur, mais excellent, en espérant qu'il vous fera rêver un peu !...

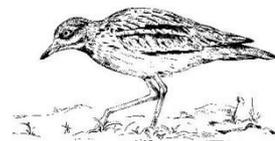
Même si cette photo n'a pas été prise dans le Rhône, mais un petit peu plus loin !



Lynx boréal *Lynx lynx*, massif du Jura, juin 2021, Jean-Paul BUFFET

Lien internet :

<https://jeanpaulb-mpc.fr/>



## Sommaire du n°54/2021

- Editorial
- Un Vautour percnoptère dans le Rhône, 1<sup>ère</sup> citation départementale depuis 1891  
*Dominique TISSIER (LPO-Rhône)*
- Un Pouillot ibérique à Quincié-en-Beaujolais, première citation dans le département du Rhône  
*Paul ADLAM (LPO-Rhône)*
- Complément au Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon d'OLPHE-GALLIARD avec quelques commentaires sur le Syrrhapte paradoxal et le Courlis à bec grêle  
*Dominique TISSIER (CARDUELIS LYON)*
- Point d'étape sur le statut local de quatre espèces du genre *Sylvia* dans le Rhône au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Présence et évolution des connaissances locales sur *Sylvia hortensis*, *Sylvia melanocephala*, *Sylvia cantillans* et *Sylvia undata*  
*Olivier IBORRA (LPO-Rhône)*
- Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2020  
*Mélanie SILLON-HUGON, Camille MIRO, Paul ADLAM, Dominique TISSIER*
- Suivi par émetteur GPS des Œdicnèmes criards du Grand Est lyonnais : premiers résultats pour les oiseaux équipés en 2020  
*Paul ADLAM, Camille MIRO, Dominique TISSIER, Steve AUGIRON*
- **INFO ORNITHO :**  
Chronique : quelques données remarquables du printemps 2021  
*Rédaction Dominique TISSIER*

### L'EFFRAIE n°54 / 2021

Revue éditée par la LPO-Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

100 rue des Fougères 69009 LYON

☎ 04 28 29 61 53      email : [rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)      Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Groupe de discussion : [refugeslpo69@framalistes.org](mailto:refugeslpo69@framalistes.org)

Edition et publication : LPO-Rhône      Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Olivier IBORRA, Christophe D'ADAMO, Lionel CLÉMENT, Myriam et Loïc LE COMTE, Cyrille FREY, Vincent GAGET, Camille TARDY, Christian MALIVERNEY, Patrice FRANCO.

Photo de couverture : pose de balise GPS sur un Œdicnème criard, mai 2021 (collectif LPO-Rhône).  
Photos intérieures et illustrations : Stephan MAURY, Joseph WOLF, Marc DUQUET, Arnaud LE DRU, Léandre COMBE, Pierre-Laurent LEBONDIDIER, Jean-Yves RAVINET, Églantine ZAC, Paul ADLAM, Hubert POTTIAU, Alexandre AUCHÈRE, Gilles CORSAND, Frédéric LE GOUIS, Loïc LE COMTE, Dominique TISSIER, Ghislain RIOU, Dean EADES, Guillaume TISSIER, Olivier IBORRA.

Traduction des résumés : Jonathan JACK.

Impression et publication sur le web : Nathalie FOURNIER – LPO-Rhône.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : [dominiquetissier222@gmail.com](mailto:dominiquetissier222@gmail.com) ou la LPO-Rhône.

# Un Vautour percnoptère dans le Rhône

*première citation départementale depuis 1891*

Dominique TISSIER

## Introduction

L'aéroport international de Lyon Saint-Exupéry, situé à 28 kilomètres à l'est de Lyon, dans le département du Rhône, s'étend sur 3000 hectares dans la plaine alluviale du Grand Est lyonnais, sur les communes de Colombier-Saugnieu, Pusignan, Genas et Saint-Laurent-de-Mure. Sa gestion est assurée par la société nommée *Aéroports de Lyon*.

Inauguré en avril 1975, l'aéroport comporte une piste principale longue de 4000 mètres et une autre plus récente (1992) de 2670 mètres. Des voies de service le sillonnent au centre et en périphérie. Entre les pistes, mais surtout aux extrémités nord et sud, s'étendent de vastes zones de prairies, sans arbre et drainées, mais très favorables à la faune sauvage. Certaines parties sont cultivées.

L'accès de l'ensemble est évidemment interdit au public et les observations réalisées par quelques ornithologues assidus se font de l'extérieur, principalement depuis le côté ouest, parfois vers le Bois de Baccos, du côté est, donc d'assez loin, sauf cas exceptionnels.

On y voit très fréquemment des Lièvres d'Europe *Lepus europaeus*, mais d'autres mammifères doivent échapper à l'observation. L'avifaune n'est pas toujours bienvenue et un service "Péril Aviaire" est en charge d'assurer la sécurité des avions face aux risques de percussioin d'un oiseau. Des effarouchements, voire des tirs de régulation, soumis à autorisation préfectorale, voire à dérogation spéciale pour les espèces protégées, sont menés régulièrement.

Compte tenu de la grande distance d'observation, on y voit surtout des rapaces en vol, quelques Courlis cendrés *Numenius arquata* et Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* qui y sont nicheurs, ainsi que les Alouettes des champs *Alauda arvensis*, omniprésentes, et quelques passereaux migrants s'ils s'approchent des clôtures.

Parmi les espèces plus rares, il faut citer l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* dont un couple au moins niche depuis 2011 (peut-être 3 ou 4 couples d'après les observations les plus récentes – Alexandre AUCHÈRE *et al.*) et le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, assez régulier au mois d'août depuis 2017 en erratisme postnuptial. D'autres espèces très occasionnelles y ont été notées, comme le Coucou geai *Clamator glandarius* en septembre 2011, la Glaréole à collier *Glareola pratincola* en juin 2011 (LE COMTE & TISSIER 2019), l'Aigle royal *Aquila chrysaetos*, récemment observé capturant un Lièvre d'Europe et un Râle des genêts *Crex crex* entendu le 24 mai 2021 !

Cette diversité de l'avifaune s'explique, bien sûr, par l'absence de fréquentation humaine sur de très grandes surfaces ; et l'on sait que la faune s'habitue très vite aux passages des engins à moteur, que ce soit voitures, camions ou avions, qui ne sont souvent pas perçus comme des menaces.

## Observation

Le dimanche 9 mai 2021 au matin, je me rendais près de l'aéroport, dans la rue du Portugal qui longe la carrière de Saint-Exupéry, en cours de réaménagement. On est là tout au sud de l'aéroport. J'y cherchais un couple d'Oedicnèmes criards trouvé là quelques semaines plus tôt, dans le cadre du grand Programme de Sauvegarde de l'espèce, programme mis en place en 2015 par la Métropole de Lyon dans tout le Grand Est lyonnais et déjà présenté dans cette revue.

Le comblement des anciens sites d'extraction a laissé place à une friche plus ou moins végétalisée où cette espèce niche depuis deux ans. J'avais l'espoir aussi d'y refaire la superbe observation du 5 mai précédent, d'une Outarde canepetière mâle, vue à 25 mètres !

Mais point d'outarde visible ce dimanche, seulement un Courlis cendré venant faire sa toilette dans une flaque ; comme on dit : *la Nature n'est pas un zoo !* Il faut savoir saisir les opportunités quand elles se présentent !

Cependant, il allait vite s'avérer que, ce matin-là, le spectacle était de l'autre côté de la rue, côté aéroport, où un festival de rapaces avait lieu dans les grandes prairies des bouts de pistes ! Chassant contre un fort vent du sud qui allait nous amener un lundi de fortes précipitations, une bonne trentaine de rapaces guettait les petits rongeurs !... Trois Busards cendrés *Circus pygargus*, un Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, un Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, trois Buses variables *Buteo buteo*, des Milans noirs *Milvus migrans*, un Milan royal *Milvus milvus* et un grand nombre de petits faucons, mal identifiés à contre-jour, mais probablement une majorité de Faucons crécerelles *Falco tinnunculus*.

Vers 9h20, je vois un grand rapace très marqué de blanc et noir, faire un court vol à basse altitude et se poser au sol. Après avoir rapidement éliminé, au vu des marques alaires, les possibilités d'un Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* ou d'un Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, je l'identifiais comme un Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*.

J'installais alors rapidement ma longue-vue OPTOLYTH avec un oculaire x45W, mais la distance d'observation, environ 400 mètres, et quelques turbulences d'air chaud au sol gênaient l'observation des critères d'identification. Toutefois, la silhouette assez caractéristique et le long bec, fin et recourbé, étaient bien visibles. De plus, je comprenais vite que l'oiseau s'était posé sur une charogne, impression renforcée par la présence très proche de cinq Milans noirs, posés au sol, n'osant pas trop s'approcher, mais attendant leur tour !

Le rapace se nourrissait assez longuement ; je distinguais la tête très marquée de brun, typique d'un oiseau immature, mais je voyais mal le corps et pas du tout les pattes.

Un avion d'Air-France au décollage faisait voler milans et vautour. Ceux-ci se reposaient rapidement au même endroit et continuaient à manger, pour le vautour, et à attendre, pour les milans !

Un second envol me permettait ensuite, aux jumelles 15x50 stabilisées, une meilleure qualité d'observation en dégageant l'oiseau des turbulences et de la végétation du sol ; et ainsi de bien confirmer l'identification, en particulier par le dessous des ailes très contrasté blanc-noir.

L'oiseau se reposait une troisième fois au sol, mais cette fois dissimulé derrière une petite haie d'arbustes. La totalité de l'observation a duré environ 1h20.

## Description de l'oiseau

Taille : par rapport aux Milans noirs, l'oiseau apparaît très nettement plus grand, les busards passant dans le champ de la longue-vue semblant, eux, tout petits !

Oiseau posé : silhouette assez allongée et typique de l'espèce, l'oiseau se tient avec le corps très horizontal en mangeant ; bec long, fin et recourbé, tête marquée de brun assez clair, la face nue (normalement de couleur jaune) n'étant pas visible à cette distance. Dessus du corps globalement blanc avec les parties visibles des rémiges noires.

Oiseau en vol (meilleure qualité d'observation) : ailes longues et fortement digitées, queue cunéiforme et assez courte, d'apparence blanche légèrement marquée de brun-beige ; le dessous des ailes est très contrasté, avec le corps et l'ensemble des couvertures sous-alaires très blancs, les rémiges primaires et secondaires étant toutes noires à la ressemblance de celles de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia*. Le dessus du corps est blanc avec, comme dessous, la tête marquée de brun. Les rémiges primaires et secondaires paraissent noires marquées de blanc et les couvertures alaires présentent un motif rayé noir-blanc très contrasté, avec, à distance, l'impression de plusieurs fines barres alaires. Les ailes sont tenues rigides et un peu incurvées vers le bas en vol à basse altitude.

Je n'ai pas pu faire de photo, l'oiseau étant posé trop loin.

La taille, assez nettement plus grande que celle des Milans noirs, ferait plutôt penser à une femelle. L'envergure de ces oiseaux peut atteindre 175-180 centimètres.

Le plumage est donc typique d'un oiseau subadulte, probablement en 4<sup>e</sup> année calendaire, avec la tête encore marquée de brun et les couvertures sus-alaires non entièrement blanches, mais les couvertures sous-alaires très blanches très proches de celles du plumage adulte.

## Discussion

Aucune autre mention de cette espèce n'apparaît dans les archives et les bases de données naturalistes du département ou de la Métropole de Lyon.

Seul le *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*, de Léon OLPHE-GALLIARD, imprimé en 1891, mais reprenant des citations d'un article publié en 1855 dans la revue allemande *Naumannia*, mentionne le Vautour percnoptère désigné sous le nom de *Cathartes percnopterus*.

L'auteur cite le cas d'un adulte « obtenu », c'est-à-dire tiré, pendant l'été de 1853 près de Miribel et naturalisé (voir photo du musée de Gap dans les pages suivantes).

Un jeune oiseau a été aussi capturé dans la même localité (sans date précise, mais avant 1891).

Il le dit rare, mais observé chaque année dans les environs de Lyon, en particulier sur les bancs de sable et sur les bords du Rhône près de Miribel.

Il raconte ensuite un épisode de chasse en bateau, qu'il faut lire dans le texte (ci-dessous) pour en apprécier tout le sel ! En se rappelant que, à l'époque, aucune espèce n'était protégée et qu'en l'absence de matériel optique portable, le fusil servait à « prélever des spécimens », pour les identifier, puis souvent pour les naturaliser.

Pour mémoire, nous avons réédité tout son *Catalogue* dans *l'Effraie* n°48/2018 (TISSIER 2018).

— 10 —

« porter avec certitude à cette dernière Forme. » (*Naumannia*, V. p. 44, 1855).

Les sujets dont il vient d'être question, avaient probablement été obtenus par un ancien naturaliste préparateur, nommé de Creuze, établi à Lyon depuis longtemps, où il avait organisé un musée ornithologique dans l'allée de l'Argue.

2. CATHARTES PERCNOPTERUS. « Quoique rare, cet « oiseau se montre cependant presque chaque année dans « nos environs. On le voit au Print. sur les bancs de « sable et sur les bords du Rhône près de Miribel. Un « adulte a été obtenu pendant l'Été de 1853 près de ce « village. » (*Naumannia*, V, p. 44).

Un jeune sujet a été aussi capturé dans la même localité et apporté au musée par un chasseur qui croyait avoir abattu un Dindon sauvage.

Le *Catharte* est moins rare dans nos contrées que je ne l'avais cru d'abord. Il se voit, à ce qu'il paraît, tous les étés sur les îles du Rhône en face de Miribel. L'année dernière, au mois de Juillet 1854, le préfet de l'Isère ayant ouvert la chasse pour quelques jours, je profitai de la permission pour explorer les îles du Rhône en face d'Irigny ; à mon retour, j'aperçus sur la rive droite deux grands oiseaux blancs se poser au milieu d'un troupeau de chevaux, ces *Cathartes* avaient été attirés probablement par des carcasses de chevaux que le fleuve avait rejetées sur les bords. Je remontai alors à une assez grande distance et je traversai le Rhône hors de la vue de ces oiseaux ; puis je commandai à mon batelier de laisser couler le bateau sans faire de mouvement et de ne point faire attention aux *Cathartes*. Pour moi, je me couchai en avant.

Je parvins à les approcher à une trentaine de pas, et je

— 11 —

fis feu au moment où ils s'élevaient ; mais mon fusil n'étant pas chargé avec d'assez gros plomb ne produisit aucun effet, ils disparurent en décrivant de grands cercles en l'air.

Il faut que ces oiseaux nous arrivent après leur nichée ; car je ne sais pas dans quelle localité de notre Département ils pourraient se reproduire (Lettre au D<sup>r</sup> Ed. Baldamus... 1855, *Naumannia* V, p. 401, 1855, traduction allemande abrégée).

3. AQUILA FULVA. « Très rare près de Lyon. On dit « qu'il se montre parfois sur le mont Pilat, qui est une « des cimes les plus élevées des environs. Il ne niche pro- « bablement pas dans cette localité. » (*Ibid.* p. 44, 1855).

Un sujet de cette Espèce, qui avait été blessé et apporté vivant à Lyon, 26 septembre 1855, a été acquis par l'auteur de ce catalogue, il provenait des environs de Bourgoin, d'après l'assurance qui en a été donnée par le vendeur.

4. HALIAETOS ALBICILLA. « Un exemplaire de cette « Espèce a été tué tout près de Lyon. » (*Ibid.* p. 44 et p. 404, 1855).

Il est probable que cet oiseau se montre de temps en temps près de notre ville. Un bel exemplaire jeune faisait partie du Musée. Celui de notre collection qui est égale-

---

PANDION HALIAETOS. Je vois assez souvent sur le Rhône, quoique jamais je ne l'aie trouvé sur notre marché, un bel individu qui a été tué le Printemps dernier à Irigny (Lettre au D<sup>r</sup> Ed. Baldamus, du 10 janvier 1856, *Naumannia*, p. 80, 1856).

Jamais nous n'avons trouvé cette Espèce sur nos marchés, de même que plusieurs autres, qui ne sont cependant pas rares dans le département du Rhône. La capture de cet oiseau à Irigny n'a rien d'étonnant ; nous croyons avoir vu plusieurs fois des Balbuzards planer sur le Rhône près de la Mulatière.

Les pages 10 et 11 du *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*, OLPHE-GALLIARD, 1891, imprimerie PITRAT AINÉ, Lyon

2. CATHARTES PERCNOPTERUS. « Quoique rare, cet oiseau se montre cependant presque chaque année dans nos environs. On le voit au Print. sur les bancs de sable et sur les bords du Rhône près de Miribel. Un adulte a été obtenu pendant l'Eté de 1853 près de ce village. » (*Naumannia*, 1855, V, p. 44).

Un jeune sujet a été aussi capturé dans la même localité et apporté au musée par un chasseur qui croyait avoir abattu un Dindon sauvage.

Le Catharte est moins rare dans nos contrées que je ne l'avais cru d'abord. Il se voit, à ce qu'il paraît, tous les étés sur les îles du Rhône en face de Miribel. L'année dernière, au mois de Juillet 1854, le préfet de l'Isère ayant ouvert la chasse pour quelques jours, je profitai de la permission pour explorer les îles du Rhône en face d'Irigny; à mon retour, j'aperçus sur la rive droite deux grands oiseaux blancs se poser au milieu d'un troupeau de chevaux, ces Cathartes avaient été attirés probablement par des carcasses de chevaux que le fleuve avait rejetées sur les bords. Je remontai alors à une assez grande distance et je traversai le Rhône hors de la vue de ces oiseaux ; puis je commandai à mon batelier de laisser couler le bateau sans faire de mouvement et de ne point faire attention aux Cathartes. Pour moi, je me couchai en avant.

Je parvins à les approcher à une trentaine de pas, et je fis feu au moment où ils s'élevaient ; mais mon fusil n'étant pas chargé avec d'assez gros plomb ne produisit aucun effet, ils disparurent en décrivant de grands cercles en l'air.

Il faut que ces oiseaux nous arrivent après leur nichée ; car je ne sais pas dans quelle localité de notre Département ils pourraient se reproduire (Lettre au D<sup>r</sup> Ed. Baldamus, 1855, *Naumannia* V, p. 401, 1855, traduction allemande abrégée).

À noter aussi quelques preuves de présence très ancienne dans le Rhône dans des fouilles archéologiques (INPN 2020) et ailleurs en France (LORVELEC *et al.* 2003). Par exemple, des restes du XVII<sup>e</sup> siècle attribués à cette espèce ont été trouvés lors d'une fouille archéologique dans un site ayant servi de poubelles derrière les remparts d'Ainay à Lyon 2<sup>e</sup>.

L'observation de ce 9 mai 2021 est donc très intéressante puisqu'elle constitue une première départementale pour la période couvrant les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles et qu'elle concerne une espèce particulièrement rare.

## Répartition de l'espèce en France et dans le monde

Aujourd'hui, l'espèce est l'une des plus rares de France.

Les dernières estimations font état de seulement 89 couples nicheurs en 2019 (KOBIERZICHI et PONCHON *in* DUBOIS & QUAINTEENNE 2021), pour 3/4 dans les Pyrénées et 1/4 dans le sud-est de la France, les plus proches de Lyon étant en Ardèche qui accueille 5 couples nicheurs.

L'*Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes* mentionne une dernière nidification régionale en 1993 avant les quelques cas récents obtenus après la publication de cet ouvrage (MURE *in* CORA 2003).

Commune au XIX<sup>e</sup> siècle dans les Pyrénées, en Provence, Languedoc, Roussillon, assez commune dans les Alpes, l'espèce a très fortement régressé à la fin de ce siècle et au début du XX<sup>e</sup>, par suite de la chasse (jusqu'en 1962), des modifications des pratiques agropastorales et des appâts empoisonnés (DUBOIS *et al.* 2008). MAYAUD (1936) le donne migrateur de passage en Camargue, et encore nicheur dans les Pyrénées, les Corbières, les Cévennes et l'Ardèche, les Alpes de Haute-Provence et peut-être les Alpilles.

Mais l'espèce continue à régresser fortement. L'usage des pesticides, l'empoisonnement au plomb de chasse dans les charognes consommées, la suppression progressive des décharges à ciel ouvert, l'électrocution, plus récemment la pratique des sports dits de pleine nature, comme l'escalade dans les falaises où il niche, ne permettent guère d'être optimiste pour l'avenir de ce petit vautour. Seules les réintroductions locales des autres espèces de vautours à partir de 1981 ont permis au percnoptère de profiter des charniers mis à leur disposition et de stabiliser ses effectifs, mais à un niveau très bas, voire de revenir là où il avait disparu.



Oiseau de la collection d'OLPHE-GALLIARD, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes

81. *Neophron percnopterus* (LINNÆUS) 1758.

Vautour percnoptère, *Percnoptère d'Égypte*.

*Vultur Percnopterus* LINNÆUS, Syst. Nat., 10<sup>e</sup> éd., I, p. 87, 1758 (Habitat in Ægypto).; — *Neophron percnopterus* SAVIG. ex LINN., DEGLAND et GERBE, Orn. Eur., I, p. 12, 1867; — *Neophron percnopterus* (L.), PARIS, Oiseaux, p. 248, 1921.

a. *Neophron percnopterus percnopterus* (LINNÆUS) 1758.

Nidificateur : Massif Central : gorges de la Jonte et de l'Ardèche ; Cévennes ; Pyrénées et leurs contreforts (Corbières) ; Basses-Alpes et peut-être Alpilles ; peut-être disparu du Nord des Alpes, où il se trouvait jusqu'à Grenoble et même au Salève près Genève.

Migrateur : de passage en Camargue durant le printemps et l'été (sauf adultes) ; occasionnel dans le reste de la France jusqu'en Vendée.

Extrait de : *Inventaire des Oiseaux de France*. P. 26, MAYAUD (1936)

Un Programme National d'Actions pour la sauvegarde de l'espèce en France a été mis en place dès 2002 (2002 à 2007). Ce premier plan a ensuite été prolongé et un second P.N.A. est en cours pour une durée de 10 ans (2015-2024).

L'espèce est rare au niveau mondial, sa répartition étant surtout subsaharienne et nord-africaine, ainsi que de la Turquie jusqu'en Inde (DEL HOYO 2020). En Égypte, malgré son autre nom de Percnoptère d'Égypte (*Egyptian vulture* en anglais), elle ne semble plus présente que dans le sud du pays (*in supra*). En Espagne et dans les Balkans, l'espèce est devenue très rare. Mais partout, elle reste très menacée et rare.

Protégée depuis 1976 en France, elle est inscrite à l'annexe I de la directive *Oiseaux* de l'Union européenne et à l'annexe II de la Convention de Berne.



Photo n°1 : Vautour percnoptère, Drôme, S. MAURY in <http://www.lpo-drome.fr/>

## Phénologie et éthologie de l'espèce

Le Vautour percnoptère est migrateur, mais très philopatride. Sa longévité peut être de plus de 30 ans. Les oiseaux nichant en France vont passer l'hiver en Afrique, des contrôles ayant été obtenus dans le sud de la Mauritanie et la région limitrophe du Mali (KOBIERZICHI 2015). Ils reviennent à la fin de février ou en mars sur leur site de nidification, d'où ils repartiront en septembre. Ils nichent, plutôt en couples isolés, dans des falaises de faible et moyenne altitude.

Les oiseaux sont omnivores et se nourrissent de toutes sortes de proies, charognes principalement, mais aussi insectes, lépidosaures, grenouilles, œufs et oisillons, excréments, trouvés dans la nature, mais aussi sur les décharges et dépôts d'ordures ou les abords des abattoirs, parfois très près des villes dans certains pays. Ils sont connus pour briser les œufs d'autruches avec un caillou servant d'outil !

## Conclusion

Un Vautour percnoptère subadulte a été observé se nourrissant sur une charogne dans l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry le 9 mai 2021. Cette donnée est la première citation de cette espèce très rare dans le département du Rhône depuis 1891 et les cas cités par Léon OLPHE-GALLIARD dans ses publications anciennes du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est évidemment difficile de savoir d'où venait ce rapace, son plumage subadulte le classant en 4<sup>e</sup> année calendaire, non nicheur, et les sites de reproduction en France étant très rares, les plus proches en Ardèche.

On peut imaginer qu'il s'agissait d'un oiseau en erratisme, en début d'été, n'étant pas encore fixé sur un éventuel lieu de nidification. L'espèce, comme les autres vautours européens, est connue pour ses longues pérégrinations à la recherche de nourriture, parfois sur des centaines de kilomètres, comme on l'a vu aussi pour quelques Vautours fauves *Gyps fulvus* (notés principalement en mai-juin), ou même quelques Vautours moines *Aegypius monachus* et, très récemment, trois Gypaètes barbus *Gypaetus barbatus*, dont les observations ont été rapportées dans les chroniques habituelles de cette revue. Espérons qu'il ne faudra pas attendre encore 150 ans pour revoir un percnoptère en région lyonnaise !

Dominique TISSIER



Photo n°2 : site de l'observation du Vautour percnoptère du 9 mai 2021, Lyon Saint-Exupéry, D. TISSIER

## Remerciements

Merci à ceux qui m'accompagnent souvent dans les actions du programme de sauvegarde de l'Édicnème criard et qui m'ont ainsi encouragé à prospecter en périphérie de l'aéroport qui s'est avéré riche en belles observations dans ces mois d'avril et mai 2021.

Merci à Vincent GAGET pour notre discussion sur les restes archéologiques lyonnais. Merci aux relecteurs de *l'Effraie* pour leurs remarques et à Jonathan JACK pour la traduction du résumé.

## Bibliographie

---

- DEL HOYO J. (2020). *All the Birds of the World*. Lynx Editions, Barcelona, page 269.
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages. Voir pages 139-140.
- KOBIERZICHI E. rédacteur (2015). Le Vautour percnoptère, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris : pp. 378-381.
- KOBIERZICHI E. et PONCHONC. in DUBOIS P.J. & QUAINTEGNE G. et les coordinateurs espèces (2021). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2018 et 2019 (1<sup>è</sup> partie). *Ornithos* 28-1, p. 44-45.
- LE COMTE L. & TISSIER D. (2019). *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.
- LORVELEC O., VIGNE J.-D., ROBERT I. & CLERGEAU P. (2003). Le Vautour percnoptère : *Neophron percnopterus* (Linné, 1758). In : PASCAL M., LORVELEC O., VIGNE J.-D., KEITH P. & CLERGEAU P. Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et extinctions. *Rapport INRA/CNRS/MNHN: 201-202*.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.
- MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- OLPHE-GALLIARD L. (1891). *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. Réédité quasi intégralement et commenté dans *l'Effraie* n°48, D. TISSIER 2018.
- REBOUD C., COCHET G., DELIRY C., IBORRA O. et al. (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. Édition CORA, 336 pages.

---

### Voir aussi :

- <https://www.oiseaux.net/oiseaux/vautour.percnoptere.html>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Percnoptère>
- INPN 2020: [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2856/tab/archeo/dept/69](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2856/tab/archeo/dept/69)
- <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/Vautour-percnoptere>
- <http://www.lpo-drome.fr/nos-actions/connaitre/prospections/pna/pna-vautour-percnoptere/>

### Résumé :

Un Vautour percnoptère *Neophron percnopterus* a été observé se nourrissant sur une charogne dans l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry le 9 mai 2021. Cette donnée est la première citation de cette espèce dans le département du Rhône depuis 1891 et les cas anciens cités par OLPHE-GALLIARD dans ses publications du XIX<sup>e</sup> siècle. Quasi en plumage adulte, il a été identifié comme un oiseau de 4<sup>e</sup> année calendaire en erratisme, sans qu'on puisse savoir son origine géographique.

### Summary:

An Egyptian Vulture *Neophron percnopterus* was observed feeding on a carrion at Lyon Saint-Exupéry airport on May 9, 2021. This data is the first citation of this species in the Rhône department since 1891 and the old cases recorded by OLPHE-GALLIARD in his publications of the nineteenth century. Almost in adult plumage, it has been identified as a 4th calendar year bird in erratism, without we can know its geographical origin.

# Un Pouillot ibérique à Quincié-en-Beaujolais, première citation dans le département du Rhône

Paul ADLAM

## Observation

C'est au cours d'une session de points d'écoute sur l'Espace Naturel Sensible des Landes du Haut Beaujolais, le 26 mai 2021, lors du trajet entre deux points, que mon attention a été attirée par un chant d'oiseau inconnu. Localisé dans une zone boisée sur le versant nord du Crêt David, dans la commune de Quincié-en-Beaujolais, l'auteur du chant a fini par se montrer dans les frondaisons hautes d'un chêne, au bord d'une petite coupe forestière. L'observation a duré 15 minutes durant lesquelles l'oiseau a continué à chanter depuis le même arbre, permettant des enregistrements du chant et quelques photos. Ce n'est que plus tard, en comparant les enregistrements, qu'il a été identifié comme un **Pouillot ibérique** *Phylloscopus ibericus*.

## Critères d'identification

Très proche du Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, dont il était considéré jusqu'à récemment comme une sous-espèce, il s'en distingue par quelques critères de plumage. Le sourcil bien marqué est jaune vif, alors que la poitrine est jaune et le ventre blanc, sans les teintes chamois et brunes qui sont parfois présentes chez le véloce (COLLINSON & MELLING 2008). Cependant, c'est le plus souvent par son chant caractéristique qu'il se signale et la majorité des mentions concerne des mâles chanteurs. Si les notes du chant rappellent le véloce par leur tonalité, sa structure est bien différente avec des séries de notes courtes (moins de 4 secondes) entrecoupées de pauses : « *tié tié tié tri tri tri tété tété* ». Le cri, un « *hui-u* » descendant, est également typique, mais n'a pas été noté à cette occasion.



Photo n°1 : Pouillot ibérique, Quincié-en-Beaujolais, mai 2021, Paul ADLAM



Photo n°2 : Pouillot ibérique, Quincié-en-Beaujolais, mai 2021, Paul ADLAM



Carte n°1 : répartition du Pouillot ibérique en France

Source : <https://www.oiseauxdefrance.org/prospecting?species=199477>. La nidification n'est constatée que dans l'extrême sud-ouest de la France. Les autres points de cette carte concernent des oiseaux en halte très occasionnelle.

## Répartition

Comme son nom l'indique, l'espèce se reproduit dans la péninsule ibérique, plus particulièrement dans sa partie occidentale, où elle occupe les forêts de feuillus, avec une prédilection pour les forêts alluviales (COPETE 2008, DEL HOYO 2020). En France, les populations nicheuses du pays basque, relictuelles et isolées, sont en fort déclin, avec environ 500 couples seulement (FLITTI & GRANGÉ 2015), contre de 10000 à 30000 couples en 1990, mais des individus en dépassement d'aire peuvent être notés de façon occasionnelle, en particulier sur la façade atlantique. En région Auvergne Rhône-Alpes, il reste d'observation rare, mais a déjà été signalé dans le Cantal, le Puy-de-Dôme, l'Ain, l'Ardèche et la Haute-Savoie. On notera, en 2021, l'observation prolongée d'un individu à Sciez, sur les bords du Lac Léman, entre avril et juin (cf. <https://www.faune-france.org>).

## Discussion

Le classement systématique de cette espèce a récemment évolué. Elle est classée depuis 2002 comme espèce à part entière dans *la Liste des Oiseaux de France*.

MAYAUD, dans son *Inventaire des Oiseaux de France* (1936), la classait bien sûr comme sous-espèce du Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita collybita*. Mais cet auteur signalait déjà la petite population nicheuse du Pays basque (extrait ci-dessous).

*Phylloscopus collybita collybita* (Vieillot) 1817.

Nidificateur : toute la France ; les oiseaux de l'extrême Sud-Ouest paraissent semblables à ceux de la péninsule ibérique, qui méritent probablement d'être distingués de *collybita* (appelés *brehmii* (Homeyer) 1870, par Ticehurst et Whistler (Ibis, 1928, p. 675).

Extrait de MAYAUD (1936), pages 136-137

Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, le Pouillot ibérique n'avait jamais été contacté. Cette citation de mai 2021 est donc la première donnée départementale. L'espèce s'ajoute à la Liste des Oiseaux du Rhône, qui compte désormais 342 espèces.

Paul ADLAM, LPO-Rhône

## Bibliographie

- COPETE J.L. (2008). Distribution and identification of Iberian Chiffchaff. *British Birds* 101. Pages 378-382.
- COLLINSON J.M. & MELLING T. (2008). Identification of vagrant Iberian Chiffchaffs-pointers, pitfalls and problem birds. *British Birds* 101. Pages 174-188.
- DEL HOYO J. (2020). *All the Birds of the World*. Lynx Editions, Barcelona, page 269.
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages. Voir pages 139-140.
- FITTI A. & GRANGÉ J.L. (2015). Pouillot ibérique in ISSA N. & MULLER Y. coord. *Atlas des oiseaux de la France Métropolitaine. Nidification et Hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 pages. Voir pages 1082-1083.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.

<https://www.ornithomedia.com/pratique/identification/identifier-pouillot-iberique-00715/>

<https://subalpinebirding.com/blog/iberian-chiffchaff-identification-the-state-of-the-art>

Résumé : un Pouillot ibérique *Phylloscopus ibericus* a été observé le 26 mai 2021 à Quincié-en-Beaujolais. Cette donnée constitue la première mention de l'espèce pour le département du Rhône.

Summary: an Iberian Chiffchaff *Phylloscopus ibericus* was observed on May 26, 2021 in Quincié-en-Beaujolais. This is the first record of the species for the Rhône department.

**Complément au Catalogue des Oiseaux  
des environs de Lyon de OLPHE-GALLIARD  
avec quelques commentaires  
sur le Syrrhapte paradoxal et le Courlis à bec grêle**

Voici quelques lignes de 1863, reprises d'un extrait de publication de Léon OLPHE-GALLIARD dans *Journal für Ornithologie*, où il traite du Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris*, de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* et du Syrrhapte paradoxal *Syrrhaptus paradoxus*.

Pour mémoire, nous avons réédité tout son *Catalogue* dans *l'Effraie* n°48/2018 (TISSIER 2018).

Un grand merci à Cyrille DELIRY qui nous a transmis le document dont des extraits sont présentés ci-dessous.

**Journal für Ornithologie.**

Berlin, Friedländer.

<https://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/47027>

**Jahrg.11=no.61-66 (1863):**

<https://www.biodiversitylibrary.org/item/103973>

Holding Institution: *Smithsonian Libraries*

V. Heft n°65

**Syrrhaptus etc. etc. in Frankreich**

**page 389**

**Lyon, le 9 octobre 1863**

**Léon OLPHE-GALLIARD**

En fait de rareté, j'ai encore à vous signaler le *Numenius tenuirostris*, trouvé au commencement de Septembre sur notre marché. Cette espèce a été tuée plusieurs fois le long de la Saône jusqu'à Châlons; elle est peut-être moins rare qu'on ne le suppose dans notre département. Mr. Bouteille la signale dans son ouvrage comme un oiseau du département de l'Isère, et cela seulement d'après Temminck.

J'ai trouvé également la canepetière deux fois cet automne. D'après un chasseur qui connaît assez bien les oiseaux, elle nicherait près de Lyon, dans les plaines du Dauphiné. Celles que j'ai vues provenaient de cette localité.

Telles sont les remarques additionnelles que je peux faire maintenant à notre Ornithologie de notre Département. Je suis persuadé, qu'une foule d'autres espèces peuvent encore engrossir le nombre. J'aurais vivement désiré faire une seconde édition de mon catalogue des environs de Lyon, mais les explorations ornithologiques sont toujours difficiles près des grandes villes, surtout à l'époque du printemps qui est la plus favorable pour l'étude des espèces méridionales.

Monsieur G. Seidlitz de Dorpat dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à son passage à Lyon cet été, m'a annoncé la capture du *Syrnhaptes paradoxus* près des Bayonne. Ce fait m'a été confirmé par Mr. Edmond Fairmaire à l'obligeance duquel je dois les communications suivantes: ainsi le *Syrnhaptes paradoxus* a été observé également au commencement de Juillet (1863) à Châlon sur Saône et à Dax (Landes). *Aquila naevioides* tué l'année dernière près de Bellegrade par Mr. Amédée Alléon. *Otis Macqueenii* capturé près de Chartres (1863).

Je me suis trop empressé de vous envoyer ma lettre du 9. courant, dans laquelle je vous annonçais d'après Messieurs Seidlitz et Edmond Fairmaire diverses captures de *Syrnhaptes paradoxus* en France. Je viens de recevoir une lettre de ce dernier naturaliste, qui m'apprend encore que cet oiseau a été trouvé au nombre de six exemplaires au marché de la volaille à Paris vers le commencement d'octobre; que l'on en a tué à Lille et à Alençon. Je m'étonne de ne pas l'avoir rencontré sur les marchés de Lyon, car les plaines du Dauphiné, où niche l'*Otis Tetrax*, devraient également convenir à l'Hétéroclite de Pallas. En effet les Ptéroclidés (famille dont ce dernier genre fait partie) sont des petites outardes, à tarses courts et à longues ailes, ainsi que je l'ai fait observer il y a quelques années dans la Naumannia. Si je me

Nota 2021: l'année 1863 a été marquée par une invasion majeure du Syrrhapte paradoxal *Syrnhaptes paradoxus* en Europe, avec de nombreux départements français où l'espèce a été notée, mais pas le Rhône. Cette espèce de ganga est normalement asiatique, mais se retrouvait en Europe à l'occasion de quelques invasions à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la dernière datant de 1908. Il n'y a eu ensuite que 6 citations de couple isolé ou d'oiseau tué à la chasse, mais plus rien depuis 1960 (DUBOIS *et al.* 2008).

L'Hétéroclite de Pallas est un autre nom de ce syrrhapte.

*Aquila naevioides* est l'Aigle ravisseur *Aquila rapax*.

*Otis macqueenii* est l'Outarde de Macqueen *Chlamydotis macqueenii*.



Joseph WOLF, 1860, in Wikimedia Commons, the free media repository

Pour en revenir au Courlis à bec grêle, l'espèce est considérée comme éteinte au niveau mondial (KELLER *et al.* in EBBA2 2020). Les dernières citations authentifiées, en hivernage, dateraient de 2001 (DEL HOYO 2020).

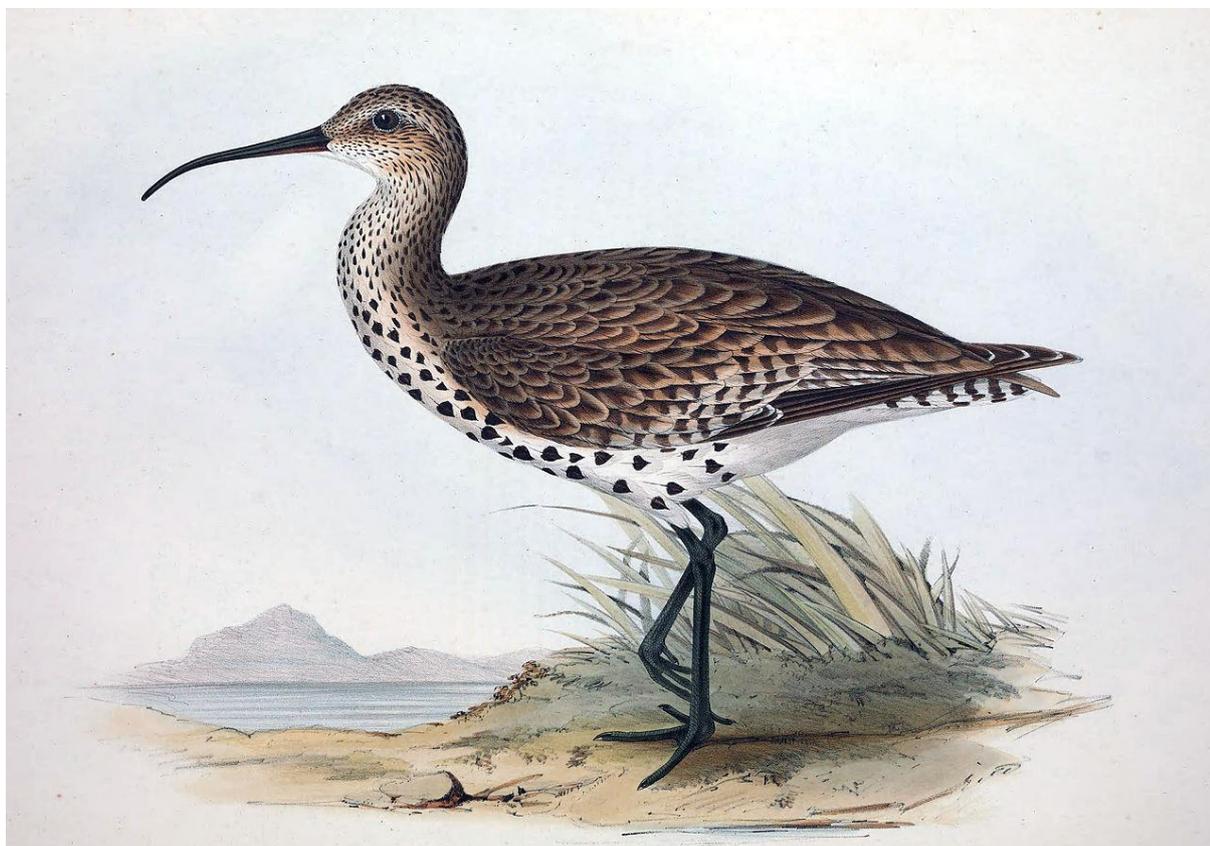
Ce petit courlis vivait en Sibérie, en particulier dans le district de Tara, au nord d'Omsk (sud de la Russie, proche du Kazakhstan), seule région où la nidification a été prouvée entre 1908 et 1924 (DUQUET 2008). Il était noté parfois en migration dans l'Europe de l'Est, en Grèce et en Italie, très rarement en Camargue, et hivernait en Afrique du Nord et peut-être en Iran. L'espèce était très commune au XIX<sup>e</sup> siècle, voire plus commune que les autres courlis européens dans certains sites de halte migratoire, mais a fortement régressé au XX<sup>e</sup> siècle ; il n'y avait plus que de rares mentions dans les années 1980, 1990 et 2000.

En France, l'espèce était régulière dans le midi au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il n'y a que 10 citations en France de 1904 à 1968, la dernière mention étant la célèbre photo de Michel BROSELIN, d'un individu en baie de l'Aiguillon le 15 février 1968 (BROSELIN 1968 et DUQUET 2008).

Six de ces citations concernent des oiseaux tués par des chasseurs, dont un en Dombes en mars 1924 ! Il est fort probable que d'autres victimes de la chasse n'aient pas été rapportées, faute d'identification spécifique, l'espèce pouvant facilement être confondue avec les autres courlis européens, même en main, sa taille étant à peine plus petite que celle du Courlis corlieu *Numenius phaeopus*.

Dans son important ouvrage sur les Oiseaux de France, MAYAUD citait déjà l'espèce comme rare au passage d'automne (MAYAUD 1936).

Notons que les critères d'identification de l'espèce ont été largement présentés dans l'article d'*Ornithos* de 1998 (VANGELUWE *et al.* 1998), avec une belle planche de Christopher SCHMIDT. Malheureusement, ils ne sont plus utiles aujourd'hui, sauf éventuellement pour d'anciennes photographies.



Courlis à bec grêle

From *The Birds of Europe*, Plate 61, Volume 4, 1st Ed. (1832-1837) by Elizabeth GOULD & Edward LEAR, Circa 1830. in [https://fr.wikipedia.org/wiki/Courlis\\_à\\_bec\\_grêle](https://fr.wikipedia.org/wiki/Courlis_à_bec_grêle)

Les causes de cette disparition sont mal élucidées, l'écologie de l'espèce et sa répartition ancienne étant elles-mêmes peu connues, mais il est probable que ses habitats ont été détruits par l'intensification des cultures céréalières en Sibérie au cours du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier pendant la période sombre du stalinisme en URSS (1923-1953) et ensuite dans les années 1960. Sept campagnes spécifiques de prospection ont été menées de 1989 à 1997 en Sibérie, mais sans résultat, les derniers nids observés datant de 1924 (VANGELUWE 1998).

Nous le citons comme éteint au niveau mondial dans notre ouvrage sur les oiseaux de la région lyonnaise (LE COMTE & TISSIER 2019), avec la mention d'OLPHE-GALLIARD,

« **Trouvé au commencement de Septembre 1863 sur le marché de Lyon** »,

tandis que nous ne mentionnons pas le Syrrhapte paradoxal, non observé dans le département, mais uniquement le Ganga cata *Pterocles alchata* sur la foi de la mention d'OLPHE-GALLIARD d'un oiseau tué dans le Dauphiné en 1854.

En conclusion, nous sommes tentés, avec ces nouveaux éléments, de placer le Courlis à bec grêle dans *la liste des Oiseaux du Rhône*, qui compterait alors 342 espèces.

Rédaction Dominique TISSIER

## Bibliographie

- **BROSSELIN M. (1968)**. Observation d'un Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* en Vendée. *Nos Oiseaux*, 29 - 274.
- **DEL HOYO J. (2020)**. *All the Birds of the World*. Lynx Editions, Barcelona, page 226.
- **DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008)**. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **DUQUET M. et le CHN (2008)**. Le dernier Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* observé en France : 40 ans déjà ! *Ornithos* 15-6, novembre 2008, p. 426-429.
- **KELLER V., HERRANDO S., VORISEK P., FRANCH M., KIPSON M., MILANESI P., MARTI D., ANTON M., KLVANOVA A., KALYAKIN M.V., BAUER H.G. & FOPPEN R.P.B. (2020)**. *European Breeding Bird Atlas 2: Distribution, Abundance and Change*. European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona., **noté EBBA2**. Lynx Editions, Barcelona, 967 pages.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019)**. *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.
- **MAYAUD N. (1936)**. *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891)**. *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. Réédité quasi intégralement et commenté dans *l'Effraie* n°48, D. TISSIER 2018.
- **TISSIER D. (2021)**. *Liste des Oiseaux du Rhône*. Non publié mais disponible au format *EXCEL* sur demande auprès de l'auteur *dominiquetissier2222@gmail.com*.
- **VANGELUWE D., HANDRINOS G. & BULTEAU V. (1998)**. Le point sur le Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris*. Où l'observer, comment l'identifier ? *Ornithos* 5-1, p. 22-35.

Résumé : Le Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* est une espèce éteinte au niveau mondial. D'anciens commentaires publiés au XIX<sup>e</sup> siècle par OLPHE-GALLIARD pour la région lyonnaise incitent à le placer dans *la liste des Oiseaux du Rhône*, l'espèce étant alors considérée comme « moins rare que supposé ».

Summary: The Slender-billed Curlew *Numenius tenuirostris* is a globally extinct species. Old commentaries published in the nineteenth century by OLPHE-GALLIARD for the Lyon region have prompted us to place it in *the list of the Birds of the Rhone Department*, the species being then considered «less rare than supposed».

# Point d'étape sur le statut local de quatre espèces du genre *Sylvia* dans le Rhône au début du XXI<sup>e</sup> siècle

Présence et évolution des connaissances locales sur *Sylvia hortensis*, *Sylvia melanocephala*, *Sylvia cantillans* et *Sylvia undata*

Olivier IBORRA

## Introduction

Bien que la classification systématique ne soit pas encore, à l'époque, assise définitivement, OLPHE-GALLIARD (1891), dans son catalogue sur l'avifaune de la région lyonnaise, mentionne différentes espèces de sylviidés. Parmi elles, la seule à être citée, parmi les 4 espèces dont il va être question ici, est *Sylvia orphea*, aujourd'hui devenue *Sylvia hortensis*, la Fauvette orphée. Les trois autres espèces concernées ici ne sont pas évoquées. C'est dire si, à l'époque, il était, d'une part, difficile de déterminer exactement les espèces et, d'autre part, si la distribution de ces espèces a évolué et continue à changer. MAYAUD (1936) avait présenté leur statut dans son *Inventaire des oiseaux de France* (voir Annexe 1), mais c'est aussi bien ancien maintenant !...

La Fauvette pitchou *Sylvia undata* est celle qui présente la plus large distribution, du Maghreb, au sud de la Méditerranée, au nord-ouest de l'Europe et au sud de la Scandinavie (EBBA 2, 2020). Les trois autres ont une répartition méditerranéenne, pour certaines, de la péninsule ibérique à l'ouest, à la Turquie à l'est (*S. melanocephala* et *S. cantillans*), la Fauvette orphée *S. hortensis* restant celle dont la distribution est la plus centrée sur le bassin méditerranéen occidental, incluant l'Espagne, le sud de la France et la péninsule italienne (EBBA 2 *op. cit.*).

Dans tous les cas, pour ces quatre espèces, lorsqu'on regarde leurs limites de répartition vers le nord, dans la partie est de la France, la région lyonnaise semble être, soit une des limites de distribution avec mentions de nidification, éventuelles ou certaines, ponctuelles et variables, selon les années (<https://www.faune-rhone.org/>), soit être aux abords de cette limite (*S. melanocephala* et *S. cantillans*), la première nichant en Bourgogne et la seconde dans l'Ain.

Cette situation, qui n'est pas nouvelle, a été mise en lumière, à l'orée des années 2000, lorsque plusieurs auteurs (COCHET 2003 ; IBORRA & LADET 2003 ; LADET 2003 ; MEZZANI 2002 & 2005) ont mis en évidence la présence régulière de l'une ou l'autre espèce en limite septentrionale d'aire de répartition en France. La situation a été analysée au début de la décennie passée par IBORRA (2010) à l'échelle de l'ancienne région rhônalpine et a été décortiquée à l'échelle nationale (DUBOIS *et al* 2008). Une analyse causale a été proposée à la même époque (DUBOIS 2007). Dans la décennie passée, le suivi de l'évolution de ces limites a permis de mettre en évidence la persistance de ces situations qui sont devenues stables, notamment pour la Fauvette mélanocéphale dont on sait aujourd'hui qu'une des limites mondiales septentrionales de son aire de répartition est située en Saône-et-Loire (GILOT 2015 a).

Pour la Fauvette passerinette, il existe des noyaux de populations nicheuses régulières dans les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie au nord de la région lyonnaise (GILOT 2015 b ; <https://www.faune-ain.org/> ; <https://www.faune-isere.org/>). Dans la région lyonnaise, dans les coteaux et Monts du Lyonnais, TISSIER (2017) ne mentionne comme régulière que la Fauvette mélanocéphale, la Fauvette pitchou et la Fauvette passerinette étant rangées dans les espèces très rares. En 2019, LE COMTE & TISSIER (2019), avec un choix différent du territoire et des espèces à traiter, réalisé par les auteurs, mentionnent les quatre espèces, avec encore une mention particulière pour la Fauvette mélanocéphale, les trois autres restant rares.

Deux raisons nous ont incités à réaliser ce point d'étape.

L'année 2021 est marquée par les lancements de plusieurs enquêtes, à la fois au niveau national avec le projet *Oiseaux de France 2021-2024* (<https://www.oiseauxdefrance.org>), mais également au niveau local avec le projet de réalisation du premier atlas des oiseaux de la ville de Lyon (2021-2024, [https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=20088](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=20088), coordonné par Cyrille FREY). Il nous est apparu intéressant ici de faire un état des lieux local en début de décennie sur la situation de ces quatre espèces dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

JIGUET *et al.* (2021) attirent l'attention sur l'intérêt des cartes issues de modélisations de la distribution d'oiseaux nicheurs, grâce aux données des programmes publiées pour la première fois dans EBBA 2 (op. cit.). Pour ces auteurs, cela permet de bien identifier les noyaux de forte densité des populations pour les espèces communes dont les données ont pu être traitées de cette manière. À l'examen de ce type de rendu, nous nous permettons humblement d'y voir un second intérêt, tout aussi intéressant que le premier, nous semble-t-il : la mise en évidence des limites d'aire de reproduction attendues pour chacune des espèces dont les données permettent une modélisation de ce type. Bien que l'échelle européenne d'analyse soit complètement différente dans cet ouvrage, les cartes mettent en évidence, pour 3 des 4 espèces, que ces limites de répartition attendues pour la période de reproduction concernent la région lyonnaise. Elle est, soit très proche (*S. hortensis*, EBBA 2, p.672, à l'ouest de Lyon), soit incluse (*S. cantillans*, EBBA 2, p 681 ; *S. melanocephala*, EBBA 2, p.679). Seule *S. undata* présente une limite de répartition de reproduction plus méridionale (EBBA 2, p.684).

Quel est l'apport, dans ce contexte, d'une analyse spécifique de la situation locale pour chacune de ces quatre espèces ? Est-ce que les données de la base *faune-rhone* permettent de traduire cette évolution ? Dans l'affirmative, comment cela est-il visible par rapport au point de référence régional (IBORRA, op. cit.) et comment s'inscrivent-elles dans le contexte général évoqué ci-dessus ?

## Matériel et méthodes

### 1 - Territoire d'étude : le Rhône et la Métropole de Lyon

Le département du Rhône a une superficie de 2715 km<sup>2</sup> depuis janvier 2015, date à laquelle le territoire métropolitain du Grand Lyon a été détaché de celui-ci. Le territoire de la Métropole de Lyon a une superficie de 533 km<sup>2</sup>. L'ensemble du territoire concerné par la note est donc de 3248 km<sup>2</sup>. Le nombre total de communes est de 267, dont 59 dans la Métropole de Lyon <https://www.regions-et-departements.fr/departement-69-rhone>.

Ces 3248 km<sup>2</sup> peuvent être partagés en trois grands ensembles :

- Un ensemble agricole, constitué d'une surface agricole utile de 1386 km<sup>2</sup>, soit 42 % de cette superficie ;
- Un petit ensemble forestier de 770 km<sup>2</sup>, soit 24 % de cette superficie ;
- Un ensemble urbain et péri urbain, constitué de la Métropole et des centres urbains du département, soit 1092 km<sup>2</sup> (34 % de cette superficie) : 559 km<sup>2</sup> (17 %) hors Métropole et 533 km<sup>2</sup> (16 % de cette superficie) de territoire métropolitain.

En nombre d'habitants et selon la définition classique<sup>1</sup> (François DUMONT 2019), 41 % sont urbains (N = 86, dont les 59 de la Métropole) et 58 % sont ruraux.

### 2 - Origine des données

Les données utilisées ici sont exclusivement celles de la base de données *faune-rhone* extraites sur demande auprès du coordinateur de la base (C. FREY) pour cette note. À cela s'ajoute la prise en compte d'informations d'origine bibliographique, locale ou régionale, permettant d'apporter des éléments appuyant les données (CORA 2003 ; IBORRA *op. cit.* TISSIER *op. cit.* ; LE COMTE & TISSIER *op. cit.*). Les données extraites couvrent la période du 11 mars 2001 (première donnée de *Sylvia cantillans*) au 14 mars 2021 (dernière donnée de *Sylvia melanocephala* de l'extraction initiale).

---

<sup>1</sup> Un bâti est considéré comme rural si le centre de la ville abrite moins de 2000 habitants ; ou s'il réunit moins de la moitié de la population de la ville, à l'inverse il sera considéré comme urbain si le nombre d'habitants dépasse 2000 habitants.

Par souci de précision et de rigueur, au vu de la période de rédaction de cette note, nous avons complété, pour les quatre espèces, grâce à la possibilité de consultation multicritères dans la base, cette extraction initiale, par un examen des données entre les 15 mars 2021 et 12 juin 2021. Ceci nous permettant de prendre en compte les dernières données de reproduction et de présence pour les différentes espèces.

L'analyse porte donc sur un total de 618 observations du 11 mars 2001 au 12 juin 2021. Dans cet ensemble, le poids de la Fauvette mélanocéphale est écrasant : 97 % des observations (N = 597), dont 120 rien qu'entre janvier et juin 2021. Pour cette espèce, cela concerne 688 individus.

Pour les trois autres espèces :

- Fauvette pitchou : N = 10 ; 9 individus.
- Fauvette passerinette N = 9 ; 9 individus.
- Fauvette orphée : N = 2 ; 2 individus.

### 3 - Analyse des données

Hormis pour la Fauvette mélanocéphale, il n'y a pas eu besoin d'analyse spécifique. Les résultats bruts sont donc rapidement présentés, espèce par espèce, avec, si nécessaire, des rappels historiques. Pour la Fauvette mélanocéphale, plusieurs éléments permettent de construire le constat de l'évolution de l'espèce dans le département.

1 – Une présentation générale des données d'octobre 2001 à mars 2021, est issue de l'extraction demandée ;

2 – Une analyse par décennie est réalisée au moyen des cartographies comparatives issues d'analyses multicritères, en tenant compte des indices de reproduction (codes atlas : aucun, possible, probable, certain). Les codes atlas, triés par tableau croisé dynamique, sont le critère discriminant, en faisant la distinction entre les codes traduisant la reproduction probable (4 à 10) et ceux traduisant la reproduction certaine (codes 11 à 18) : [https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=41](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=41) ;

3 – Un focus sur les données de 2021 met en évidence les éléments les plus récents.

Enfin, dans le contexte plus large énoncé au début de cette note, dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse à l'intérêt des citations pour implémenter les données sur les limites de répartition au niveau local, nous aborderons quelques aspects des milieux naturels du Rhône pour aux moins deux espèces : la Fauvette passerinette et la Fauvette mélanocéphale.



Photo n°1 : Fauvette orphée, Ghislain RIOU, in <https://biodiv-occitanie.fr/espece/4242>

## Résultats

### Analyse spécifique

**Fauvette orphée** *Sylvia hortensis* : 2 données seulement au XXI<sup>e</sup> siècle. Un migrateur à Montagny en avril 2010 et un autre à la Feyssine en avril 2016. OLPHE-GALLIARD in LE COMTE & TISSIER (op. cit.), la trouvait nicheuse au XIX<sup>e</sup>. La situation a radicalement changé. En 1952, DOUAUD la mentionne « *Assez commune dans les Monts d'Or : Rochecardon, Saint-Fortunas, Champagne, Val d'Arches, flanc du Mont Saint-Marcel, la zone des vergers...* ». En 1954, ce même auteur in LE COMTE & TISSIER (op. cit.) la trouve « *à l'étoile d'Alaï et dans le ruisseau de Charbonnières* ». De très rares nicheurs subsistaient encore dans les années 1970 (fide A. RENAUDIER). En 2010, IBORRA (op. cit.) attirait l'attention sur la « *fragilité des populations septentrionales* » de cette espèce en Rhône-Alpes, en citant le département de la Loire. Au vu de la carte de modélisation de reproduction de l'EBBA 2 (op. cit.) cette espèce mériterait une attention de recherche toute particulière dans le sud-ouest et l'ouest du département du Rhône. Avec des efforts de prospection, de belles surprises seraient peut-être envisageables.

**Fauvette pitchou** *Sylvia undata* : assez régulièrement présente dans le Rhône depuis 2001, entre septembre et mars, encore deux données en 2021 en février sur le plateau mornantais, soit au total 10 données. À juste titre, nous semble-t-il, LE COMTE & TISSIER (op. cit.) analysent cela comme des mouvements d'erratisme possibles (?) surtout au printemps et en automne au vu de la figure n°1 ci-dessous. MAYAUD (1936) la disait : « *un peu erratique ou transhumant en hiver* ».

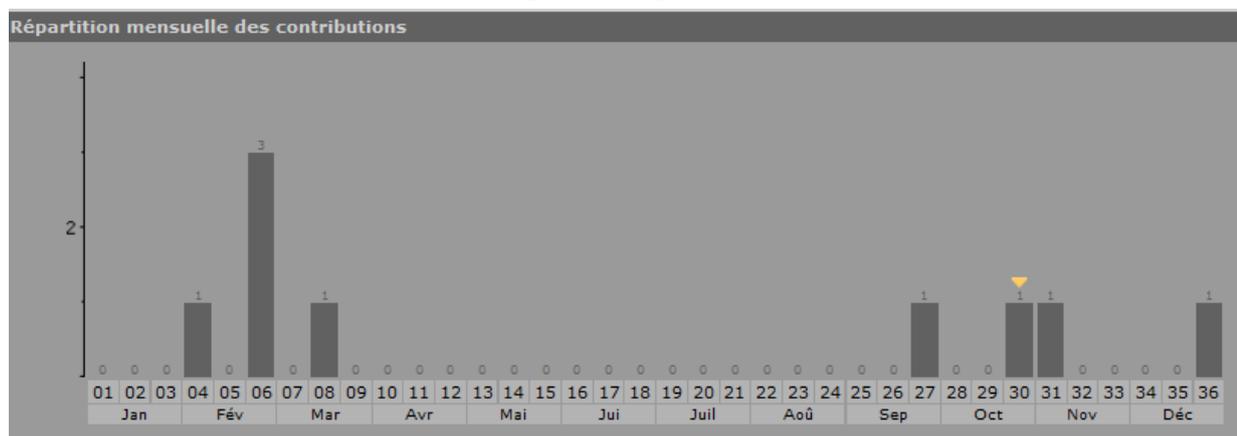


Figure n°1 : Histogramme de répartition mensuelle des observations de Fauvette pitchou *Sylvia undata* dans Faune-Rhône (N = 8)



Photo n°2 : Fauvette pitchou, Dean EADES, in [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fauvette\\_pitchou](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fauvette_pitchou)

**Fauvette passerinette** *Sylvia cantillans* : régulièrement présente au printemps dès l'arrivée de migration prénuptiale en mars-avril, de la dernière décade de mars à la première de mai. Une donnée d'oiseau en main (au baguage) en avril 2009 avec un indice de reproduction probable et une donnée très récente en mai 2021 sans code de reproduction pourraient laisser penser à un début d'évolution, à surveiller localement attentivement. Ceci est d'autant plus le cas que la carte de modélisation de reproduction de l'EBBA 2 met en évidence une inclusion du département dans l'aire de nidification probable de l'espèce en France, puisque celle-ci remonte clairement au nord de Lyon, avec notamment les populations bien connues de l'Ain.



Photo n°3 : Fauvette passerinette, LPO-PACA, in <https://paca.lpo.fr/protection/>

**Fauvette mélanocéphale** *Sylvia melanocephala* :

IBORRA (op.cit.) retrace la remontée de cette espèce au nord d'Andance depuis les années 1980. La première observation de mortalité est mentionnée en Valserine dans le département voisin de l'Ain en 1986. De 1990-2000, 7 observations sont mentionnées au nord d'Andance, sans qu'aucune donnée de reproduction quelle qu'elle soit ne soit mise en évidence. Une donnée en janvier 1974 à Bron est citée par BERNARD (1987). RENAUDIER (1997-98) la note occasionnelle dans le Rhône, mais ne la cite pas dans les chroniques de la revue du CORA-Rhône, *l'Effraie*, des années 1990.

Le tableau n°1 ci-dessous met en évidence la présence de l'espèce dans le Rhône depuis 2001.

Code atlas	(Tous)																	Total général
Somme de Nombre	Étiquettes de colonnes																	Total général
Étiquettes de lignes	2001	2003	2006	2007	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
☑ Fauvette mélanocéphale	3	1	2	1	13	42	20	21	16	42	42	71	71	29	61	140	45	620
janv							1	1		2	4	2		3	1	3	7	24
févr		1								2	2		4	1	3	29	19	64
mars						9	5	2	2	15	8	20	12	4	11	15	19	122
avr					4	19	3	5	7	8	7	25	20	6	2	4		110
mai				1		3	1	2	2	6	6	6	12	2		19		60
juin						1			2	1	4	3	2		4	7		24
juil						10	4		1	2		1			1	1		20
août					2			3				5			8	14		32
sept			2		1		2	1	2	4	3		7	7	6	7		42
oct	3				6		2	5		1	3	4	5		6	19		54
nov							1			1	1	2		2	7	9		23
déc								2			4	1	9	4	12	13		45
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>29</b>	<b>61</b>	<b>140</b>	<b>45</b>	<b>620</b>

Tableau n°1 : présence de *Sylvia melanocephala* dans le Rhône d'octobre 2001 à mars 2021

Cette fauvette est présente toute au long de l'année dans le département depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. La figure n°2 complète ces éléments en montrant que la zone de présence est très localisée.

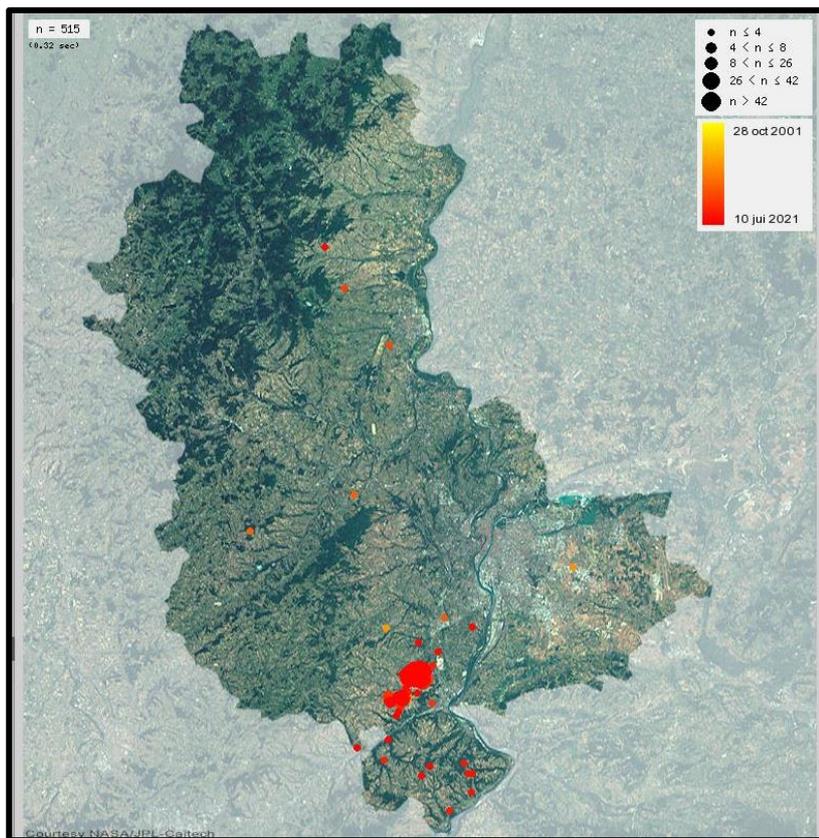


Figure n°2 : carte de présence progressive de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* dans le Rhône entre octobre 2001 et juin 2021 (Faune-Rhône - Analyse multicritères).

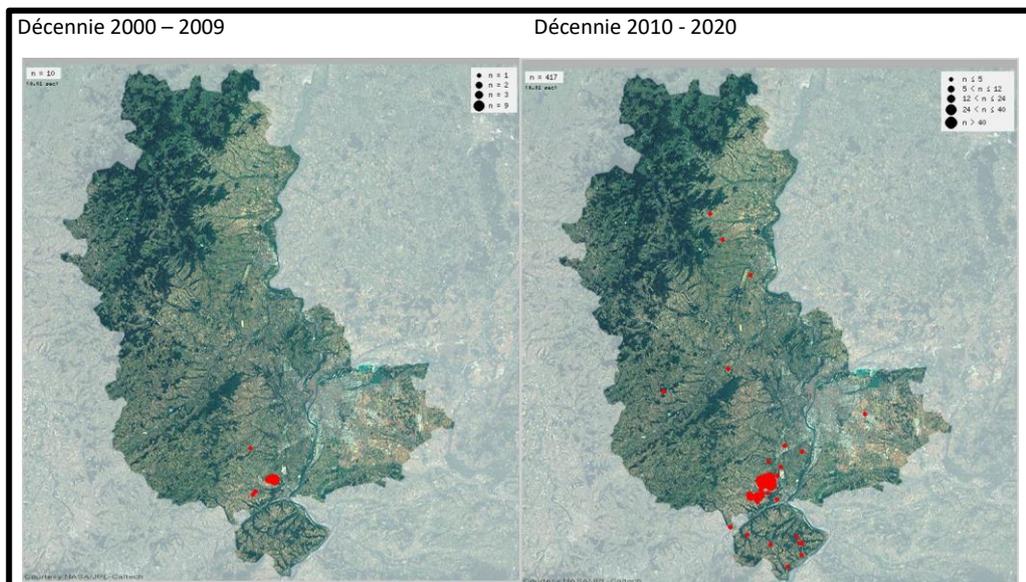


Figure n°3 : évolution de la situation de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* par décennie au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Rhône : octobre 2001 - juin 2021. (Faune-Rhône - Analyse multicritères)

La comparaison des deux cartes de la figure n°3 met en évidence :

- 1 – Le noyau de population très localisé qui reste au sud-ouest du département, sur le plateau mornantais.
- 2 – Une extension de la répartition vers le nord, l'est et des données plus au sud, dans la décennie la plus récente, à partir de 2010. Cela se matérialise par la quantité d'observations, puisqu'il y a seulement 10 observations entre 2000 et fin 2009, alors que ce nombre atteint 417 entre début 2010 et mi-juin 2021.



Photo n°4 : Fauvette mélanocéphale, juvénile, Ampus, Var, août 2010, Olivier IBORRA

L'analyse des reproductions complète ces premières données. Les indices de reproduction régulière dans le Rhône sont stabilisés au cours de la dernière décennie. Sa présence continue est cependant probable depuis 2005 au moins, peut-être 2000 (GAGET *in litt.*), avec une première mention archivée en 2000 à Montagny (DI NATALE *in litt.*). Elle était probable dans les landes de Montagny avant 2000, mais « sans preuve concrète » selon ANDRÉ (*in litt.*). Par ailleurs, LE DRU (*in litt.*) signale qu'il n'a pas de preuve de reproduction ancienne, bien que, pendant la même période, il ait pu la contacter dans le camp militaire de la Valbonne (01), mais comme chanteur, sans preuve de reproduction. Certes, l'acquisition de l'espèce dans le Rhône remonte à au moins vingt ans, cependant, son établissement en tant qu'espèce reproductrice probable ou certaine reste récente à l'échelle du département (tab. 2 et 3). À cet égard, les indices de reproduction probable (codes atlas 4 à 10) ont été utilisés dans la base pour implémenter les observations de 86 individus de mars 2009 à juin 2021. Ces nidifications probables sont mentionnées entre les mois de mars et les mois d'août.

Code atlas	(Plusieurs éléments)											
Somme de Nombre	Étiquettes de colonnes											
Étiquettes de lignes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2020	Total général	
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette mélanocéphale		5	26	12	7	5	5	4	6	7	9	86
mars			8	5	2		2				2	19
avr		3	15	2	3	2	1		4			30
mai			2	1	2		2	2	2	7	5	23
juin			1			2		2			2	7
juil				4		1						5
août		2										2
<b>Total général</b>		<b>5</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>86</b>

Tableau n°2 : mentions des nidifications probables dans le Rhône entre 2009 et 2021 (N = 86).



Photo n°5 : Fauvette mélanocéphale, Montagny, mai 2021, Jean-Yves RAVINET

À ces mentions, viennent s'ajouter les preuves de nidification certaine présentées dans le tableau n°3 pendant la même période 2010-2020.

Code atlas		(Plusieurs éléments)			
Somme de Nombre		Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes		2010	2016	2020	Total général
Fauvette mélanocéphale		9	1	4	14
mai			1	3	4
juin				1	1
juil		9			9
<b>Total général</b>		<b>9</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>14</b>

Tableau n°3 : mentions des nidifications certaines dans le Rhône entre 2010 et 2020

Deux années ont apporté des preuves certaines de reproduction de *Sylvia melanocephala* dans le Rhône, 2016 et 2020 (codes atlas 11 à 18) pour 14 observations entre mai et juillet.

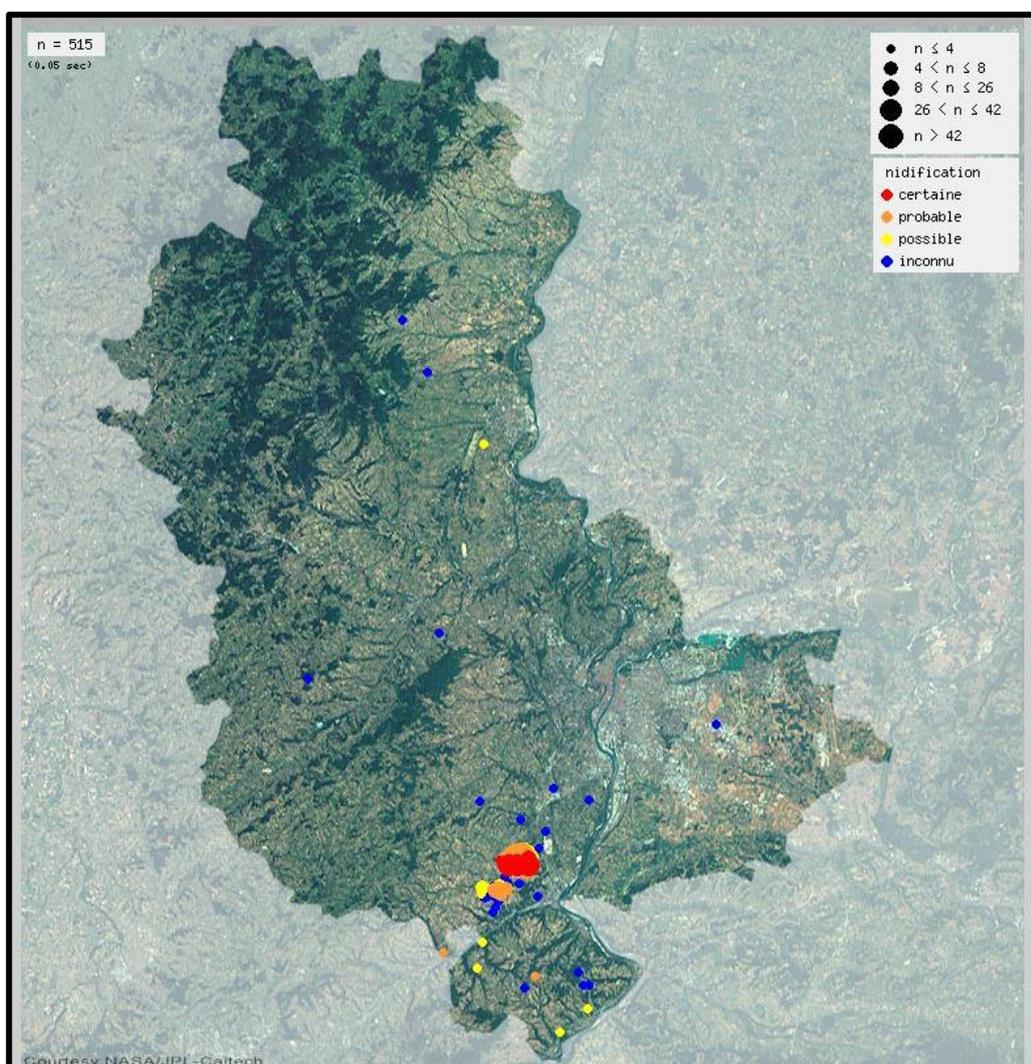


Figure n°4 : zone de reproduction de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* dans le Rhône entre 2010 et 2021- (Faune-Rhône – Analyse multicritères).

La figure n°4 met en évidence que le noyau de reproduction reste bien centré sur le plateau mornantais et le sud du département, alors qu'effectivement, un phénomène de dispersion des contacts due à la pression d'observation est constaté. Seule une observation de reproduction possible en Val de Saône est mentionnée au nord de Lyon.

Cet ensemble nous conduit à nous interroger sur la raison de cette situation. Il est possible que des éléments de réponse se trouvent dans les habitats et les paysages qui caractérisent le plateau mornantais et le sud du département.

TISSIER (op. cit.) décrit ce secteur comme une zone où l'on trouve « *des milieux naturels peu répandus dans le département du Rhône : landes sèches à caractère méridional et prairies humides, qui abritent des espèces patrimoniales .... Des pâturages et des cultures participant à la diversité des écosystèmes .... avec des haies, des alignements de grands arbres et des bosquets* ». Ces éléments rejoignent la description que fait le CEN Rhône-Alpes pour l'Espace Naturel Sensible de ce plateau : « *Avec son alternance de milieux secs et de milieux humides, le plateau mornantais offre une grande diversité de paysages...* ». <https://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/rhone/lespace-naturel-sensible-du-plateau-mornantais/>.

Cette mosaïque apparaît favorable au développement de la population de cette espèce sur le plateau.

L'année 2021 vient en partie confirmer cela. L'examen des données les plus récentes (janvier à juin 2021) met en évidence que l'espèce a été trouvée en reproduction certaine dans trois nouvelles communes, qui n'étaient pas mentionnées jusqu'en mars 2021, au moment de l'extraction initiale des données : Saint-Laurent-d'Agny, Irigny et Saint-Romain-en-Gier.

Au total, le noyau de population en période de reproduction touche huit communes dont les trois dernières très récentes. Cela représente une surface de 75,58 km<sup>2</sup>, soit à peine 3 % de la surface du département en excluant la superficie métropolitaine.

Aucun auteur ne donne, à notre connaissance, pour le moment, une estimation du nombre de couples reproducteurs dans le département. Au vu des données et de l'analyse réalisée, nous suggérons qu'une estimation réaliste, mais très prudente, pourrait se situer entre 6 et 10 couples, soit un couple pour plus de 10 ha, ce qui correspond aux données récentes de la littérature (GILOT (a), op. cit.). Une estimation plus haute serait possible, mais mériterait solidification.

## Discussion – Conclusion

La situation de ces quatre fauvettes dans le département est intéressante parce que différente, mais assez complémentaire. Remarquons, en premier lieu, que, quelle que soit la saison, hormis pour *Sylvia hortensis*, les observations récentes se réalisent en majorité souvent dans les mêmes lieux du sud du département, sur le plateau mornantais. Il est assez remarquable que les individus des différentes espèces soient contactés dans les mêmes milieux, parfois dans les mêmes sites, à des saisons différentes ou pendant la même saison. Ceci pourrait bien attester, bien que nous n'ayons pas d'éléments statistiques robustes pour le mettre en évidence, un effet "milieu", voire un effet "site", et peut-être également un effet "présence d'autres espèces".

Par ailleurs, nous sommes également bien conscients qu'un panel bien large d'autres facteurs jouent et ne peuvent être interprétés au niveau local ; c'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes bien gardés de nous lancer dans des analyses plus poussées qui, *in fine*, auraient été davantage contre productives, à cette échelle, qu'autre chose. Cependant, nous pouvons imaginer que des variables climatiques (température, proportion de précipitations, durée d'ensoleillement et intensité de chaleur, par exemple) et de structure de végétation seraient susceptibles d'avoir une influence, et, là aussi, c'est une piste de réflexion qu'il nous semblerait utile de conduire à une échelle plus vaste comme celle de la région afin de mettre en évidence l'hypothèse suivante : comment la distribution et les limites de répartition en période de reproduction de ces fauvettes et, en particulier, celles de *Sylvia melanocephala* et celles de *Sylvia cantillans*, ont progressé à l'échelle rhônalpine et quels en sont les facteurs discriminants ? Cela, il nous semble, permettrait d'apporter un écot aux enquêtes qui sont lancées depuis cette année et qui vont certainement faire ressortir des évolutions par rapport au début de la décennie précédente.

Olivier IBORRA

olivier.iborra@gmail.com

## Remerciements

Il m'est agréable de remercier ici tous les observateurs qui ont fait remonter les données dans la base *Visionature*, car c'est grâce à eux, avant tout, que cette note a pu être réalisée. Dans le strict respect de la légalité et conformément au règlement européen sur le RGPD, nous ne pouvons plus citer nommément les observateurs. Qu'ils soient ici tous remerciés, même si c'est à titre anonyme. Merci à Dominique TISSIER qui m'a donné l'opportunité de rédiger cette note et qui a relu une première version du manuscrit, à Cyrille FREY qui m'a transmis, sur simple demande, les données de la base, socle de cette note. Merci aux ornithologues chevronnés, Vincent GAGET, Bertrand DI NATALE, Arnaud LE DRU et Régis ANDRÉ, d'avoir répondu avec une réactivité enthousiasmante à mes sollicitations pour d'éventuelles données anciennes de baguage ou autre, pour la Fauvette mélanocéphale. Merci à tous les relecteurs pour leurs remarques constructives, permettant d'améliorer la rédaction de ce manuscrit.

## Bibliographie

---

- **BERNARD A. (1987)**. Note de la rédaction (une Fauvette mélanocéphale à Bron). *L'Effraie* n°5, CORA-Rhône, page 54.
- **COCHET G & LADET A. (2003)**. Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 213.
- **DUBOIS P.J. (2007)**. *Avifaune française et changement climatique - une évaluation*. LPO-Ministère de l'Ecologie de l'Aménagement et du Développement Durable. Fondation Nature & Découvertes, 57 pages.
- **DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008)**. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages. Voir pages 139-140.
- **FRANÇOIS DUMONT G. (2019)**. La ruralité en France : marginale ou significative ? *Revue Politique et Parlementaire*. Colin : 127-139. fihal-02510674f.
- **GILOT F. (2015a)**. Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **GILOT F. (2015b)**. Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **IBORRA O. (2010)**. Réflexion sur le statut régional de 4 espèces du genre *Sylvia* en Rhône-Alpes. Évolution des observations de *Sylvia hortensis*, *Sylvia undata*, *Sylvia cantillans* & *Sylvia melanocephala* au nord de Valence. *Le Bièvre* Tome 24 : 7 – 18.
- **IBORRA O. et LADET A. (2003)**. Fauvette orphée *Sylvia hortensis*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 215.
- **JIGUET F., VORISEK P., KELLER V. & HERRANDO S. (2021)**. EBBA2 : Le nouvel atlas européen des oiseaux nicheurs vient de paraître. *Ornithos* n°28-1 : 48-52.
- **KELLER V., HERRANDO S. & VORISEK P. (2020)**. *European Birds Breeding Atlas 2 : distribution, abundance, and change*. European Bird census council & Lynx Edicions, Barcelona.
- **LADET A. (2003)**. Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 214.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019)**. *Les oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Saint-Genis-les-Ollières : 283 pages.
- **MAYAUD N. (1936)**. *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.

- **MEZZANI S. (2002).** Nidification de la Fauvette mélanocéphale en Saône-et-Loire en 2001. *Ornithos* 9(3) : 109 – 112.
- **MEZZANI S. (2005).** Suivi de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Bourgogne de 2001 à 2004. *Bourgogne Nature* 1 : 27 – 35.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891).** Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon, in *L'Effraie* n°48, LPO-Rhône – mis en forme et commenté par D. TISSIER : 74 pages (4-35).
- **RENAUDIER A. (1997-1998).** Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13, CORA-Rhône, pages 15-35.
- **TISSIER D. (2017).** *Les oiseaux des Coteaux et Monts du Lyonnais*. Chante-Éditions, Saint-Genis-les-Ollières : 172 pages.

## Webographie

<https://www.faune-ain.org>

<https://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/rhone/lespace-naturel-sensible-du-plateau-mornantais/>

<https://www.faune-ain.org>

<https://www.faune-rhone.org/>

[https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=20088](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=20088)

[https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=41](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=41)

<https://www.oiseauxdefrance.org>.

<https://www.regions-et-departements.fr/departement-69-rhone>

## Résumé

La situation de quatre espèces de sylviidés, Fauvette orphée *Sylvia hortensis*, Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*, Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* et Fauvette pitchou *Sylvia undata*, est considérée dans le Rhône entre mars 2001 et juin 2021, sur un lot de 618 observations issues de la base de données [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). Dans ces données, *Sylvia melanocephala* prend une part écrasante (N = 597 - 97 %). La situation des 4 espèces est analysée. Pour chacune d'elles, un lien est réalisé avec la cartographie de modélisation de reproduction (EBBA 2, 2020). Deux espèces, *Sylvia cantillans* et *Sylvia melanocephala*, méritent une attention particulière en période de reproduction dans le Rhône. Pour la première, deux données en période de reproduction sont disponibles dont l'une très récente en mai 2021. Pour la seconde, et pour la première fois, une estimation du nombre de couples, méritant toutefois consolidation, est avancée au vu des données disponibles : entre 6 et 10 couples pour ce nicheur récent, puisque, avant la dernière décennie, il n'était pas reproducteur dans le département.

## Abstract

The status of four species of sylviidae Western Orphean Warbler *Sylvia hortensis*, Sardinian Warbler *Sylvia melanocephala*, Subalpine Warbler *Sylvia cantillans* and Dartford Warbler *Sylvia undata*, is examined in the Rhône department between March 2001 and June 2021, for a series of 618 records from the [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org) database. In these data, *Sylvia melanocephala* takes an overwhelming share (N = 597 - 97%). The status of the 4 species is analyzed. For each of them, a link is made with the mapping of reproduction modelling (EBBA 2, 2020). Two species, *Sylvia cantillans* and *Sylvia melanocephala*, deserve special attention during the breeding season in the Rhône department. For the first, two data during the breeding season are available, one of which is very recent in May 2021. For the second, and for the first time, an estimate of the number of pairs, requiring consolidation, however, is proposed in view of the available data: between 6 and 10 pairs for this recent breeder, since, before the last decade, it was not breeding in the department.

## ANNEXE 1

Extraits de MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques.

- **Fauvette pitchou (MAYAUD 1936) :**

Nidificatrice : du midi méditerranéen jusqu'aux Causses et aux Cévennes; brandes et garrigues et landes du sud-ouest de la France. Commun. Sédentaire. Un peu erratique ou transhumant en hiver ; hiverne en Camargue.

- **Fauvette passerinette (MAYAUD 1936) :**

Nidificatrice : sud-est de la France, de la Savoie aux Causses et aux Pyrénées ; Corse.

Migratrice : très probablement migratrice et seulement estivale en France ; cependant citée par DEGLAND et GERBE comme sédentaire en Provence et Languedoc (notée en novembre en Camargue) ; paraît seulement estivale en Corse d'avril à octobre.

- **Fauvette orphée (MAYAUD 1936) :**

Nidificatrice : moitié sud de la France, jusqu'en Côte-d'Or, et çà et là dans les départements de l'Est ; assez rare dans l'Ouest où son habitat paraît moins étendu qu'autrefois ; Nord ?? Seulement estivale.

Migratrice : de passage en avril et en août-septembre-octobre.

Pas signalée en Corse.

- **Fauvette mélanocéphale (MAYAUD 1936) :**

Nidificatrice : Midi méditerranéen de la France ; Corse. Signalée probablement par erreur au pied des Pyrénées centrales. Paraît sédentaire.

Migratrice : peut-être un peu erratique en hiver : signalée en cette saison, en Camargue où elle ne paraît pas nicher.



Photo n°6 : Fauvette mélanocéphale, Camargue, mai 2014, Guillaume TISSIER

# Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2020 (ADLAM *et al.*)

Mélanie SILLON-HUGON, Camille MIRO, Paul ADLAM, Dominique TISSIER

Le plan local de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans l'Est lyonnais et Porte de l'Isère a été lancé officiellement le 30 avril 2015 avec la signature de tous les partenaires. Son objectif est de trouver des solutions permettant d'allier la conservation de l'Œdicnème, en maintenant l'effectif nicheur (de l'ordre de 80 couples), et l'aménagement d'un territoire à forts enjeux économiques, tout en préservant 12000 ha de surfaces agricoles. 2020 était la sixième année de suivi de terrain.



Photo n°1 : Entrée d'une parcelle en mesure compensatoire, les Roberdières, Chassieu, D. TISSIER

Le Département du Rhône abrite environ 300 couples d'Œdicnèmes criards (TISSIER 2006), dont quelques dizaines aux portes ou à l'intérieur même de l'agglomération lyonnaise, ce qui doit constituer un cas unique en Europe. L'espèce, protégée et classée en annexe 1 de la Directive Européenne 79/409/CEE (dite directive "Oiseaux"), est étudiée par la LPO-Rhône depuis 1998.

On conçoit que la proximité de la ville soit la source de menaces fortes, en particulier dans l'Est lyonnais, vaste plaine alluviale vouée en grande partie à un usage agricole basé sur des grandes cultures, formant de fait un habitat favorable à l'Œdicnème. L'absence de relief et la densité du réseau viaire a favorisé l'urbanisation de ce territoire. De plus, les politiques d'urbanisme de ces 45 dernières années confortent le développement démographique et économique de cette partie de l'agglomération lyonnaise.

Cette tendance de fond s'est concrétisée par des projets de grands aménagements, tels que le stade de l'OL, des voiries (LY12) ou des zones commerciales (Village de marques de Villefontaine), des extensions de Z.I., qui ont tous impacté les zones de nidification de l'Œdicnème.

Dans ce contexte, la DREAL a suggéré la mise en place d'un plan de sauvegarde. La Métropole de Lyon a lancé une étude qui a permis de définir les mesures à mettre en place. Cette étude réalisée par les bureaux d'étude Latitude UEP et Apus, a été publiée en 2014 et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSPRN) la même année.

**Ce Plan Local de Sauvegarde, unique en France**, s'applique à un vaste territoire de 66000 ha (carte n°1) dont 27520 favorables à l'espèce, à cheval entre les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 80-90 couples nicheurs.

Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est Lyonnais (CEEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : **la LPO Rhône** et l'association Porte de l'Isère Environnement (APIE).



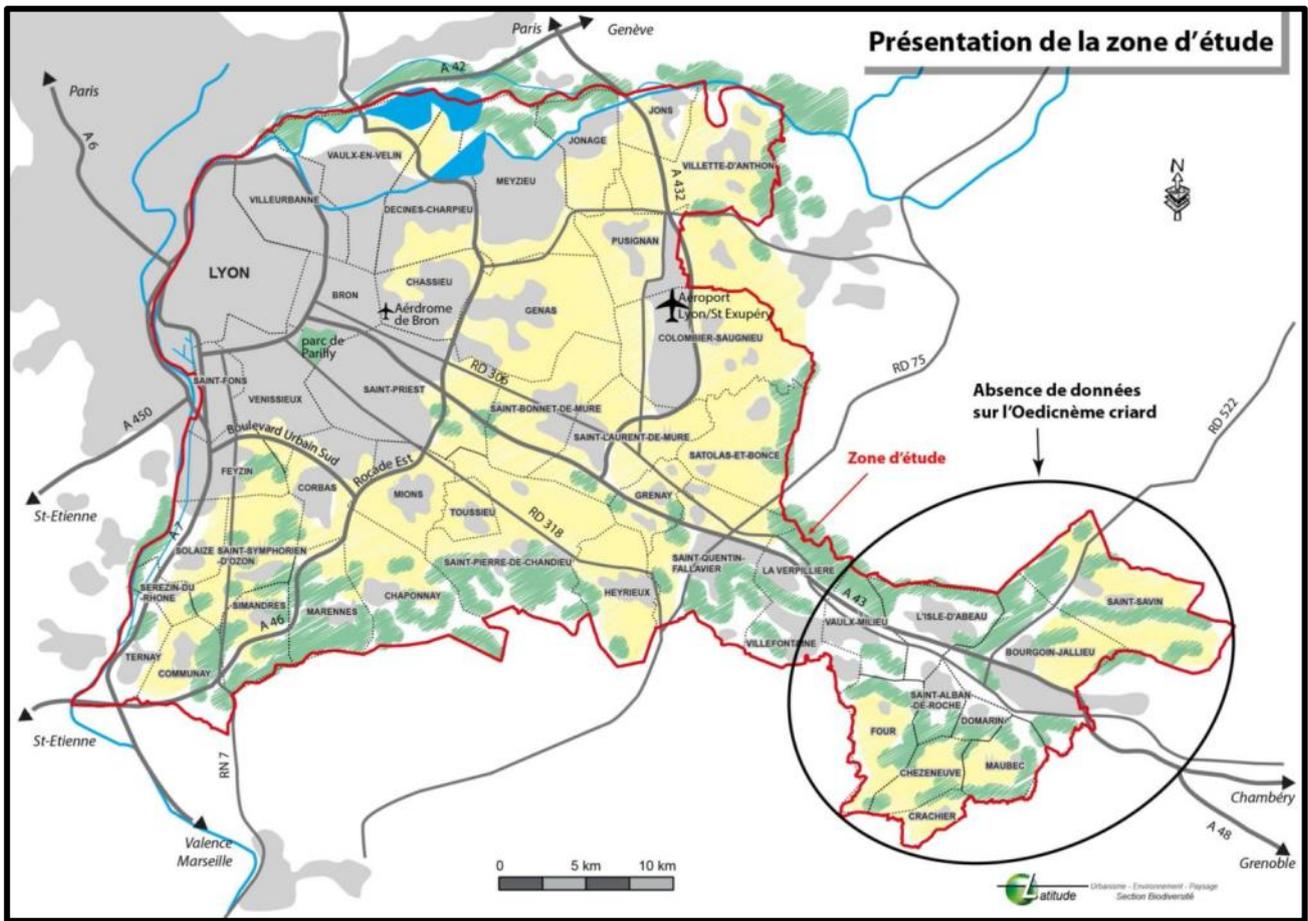
**Le Plan est entré dans sa phase d'animation active de terrain en mars 2015** et bénéficie du travail de 4 salariés des associations LPO-Rhône et APIE et le concours très actif de plusieurs de leurs adhérents bénévoles pour mener à bien le recensement des couples et les actions de protection. Le temps imparti en 2020 a été estimé à **292 journées de travail (dont 61% salariées)**.

**Un total de 111 couples nicheurs** a été trouvé en 2020, pour partie (39%) dans les zones agricoles, cultures (dont 81% de maïs), et pour partie (61%) dans des zones non agricoles, carrières en exploitation, friches industrielles, chantiers en cours, parkings, aéroports, postes électriques et bassins de rétention d'eaux. Ces derniers constituent des sites artificiels appréciés par les oiseaux dans l'Est lyonnais (TISSIER 2017), ce qui n'a jamais été rapporté ailleurs en Europe. À noter comme l'an dernier, la meilleure utilisation par l'espèce des zones compensatoires en gravier (14 couples) déjà installées à Chassieu, Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Priest.

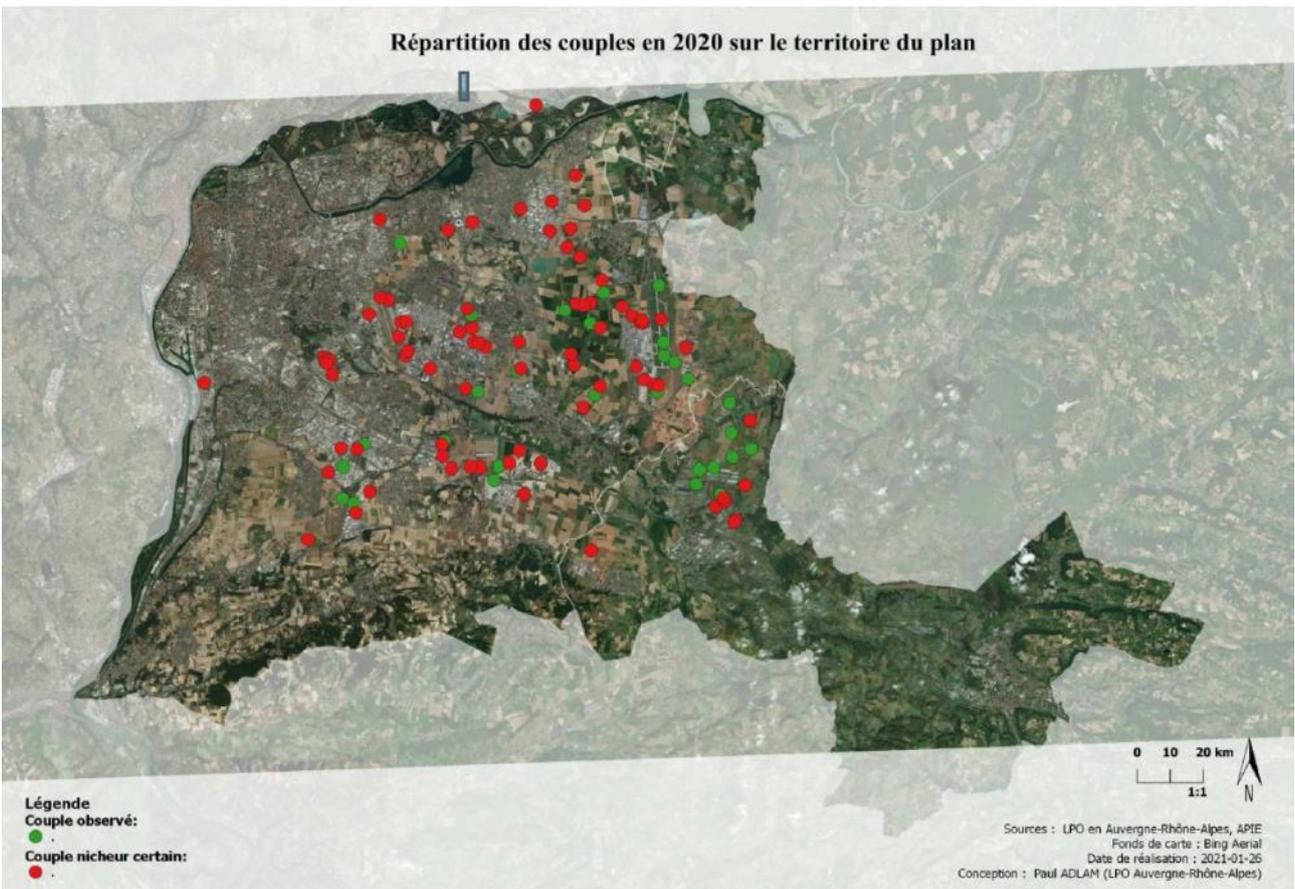
**81 couples ont niché avec certitude** avec 109 nids ou nichées. Ceci comprend les pontes de remplacement fréquentes pour cette espèce après échec d'une première ponte, et les deuxièmes pontes après réussite d'une première.

**Pour ces 81 nids, 61 ont eu un succès certain ou probable, soit environ 57% de réussite. 2020 est comme 2019 l'une des années les plus favorables pour l'espèce. Les conditions climatiques y ont été bonnes, avec une sécheresse au printemps et l'absence d'épisodes froids ou pluvieux durant la période d'incubation. Le nombre de couples trouvés est également le plus important depuis 2015.**

**À noter la ponte la plus précoce jamais enregistrée, au 8 mars 2020, à Genas. Mais des poussins ont été notés dans l'aéroport Saint-Exupéry le 27 mars avec ponte estimée dans les 2 ou 3 premiers jours du mois.**



Carte n°1 : zone d'étude du Plan de Sauvegarde du Grand Est lyonnais



Carte n°2 : répartition des couples nicheurs en 2020

## Les sites de nidification ont été regroupés en plusieurs secteurs :

1. Chassieu, aérodrome de Bron et EUREXPO, ancienne ZAC Berliet (16 couples, dont 8 succès)
  2. Plaine de Corbas-Mions et carrière PERRIER (11 couples, dont 3 succès connus)
  3. Plaines de Manissieux et Genas-Ratabizet (12 couples, dont 5-6 succès)
  4. Plaine de Genas, Pusignan et Saint-Exupéry (33 couples dont 7 dans l'aéroport et 5 au bassin d'orage – 15 succès certains ou probables)
  5. Miribel-Jonage et plaine de Meyzieu (11 couples dont au moins 5-7 succès)
  6. Plaine d'Heyrieux et carrières (12 couples dont 6 couples en carrière, 4-6 succès)
  7. Nord-Isère (16 couples avec 8 succès certains).
- Dans le secteur 1, le nombre de couples a nettement augmenté malgré la construction de bâtiments sur deux parcelles en ZI. Les zones de compensation ont bénéficié à l'espèce ; un parking de Castorama a été utilisé avec succès. De même que des friches en attente de construction avec 6 couples sur l'ancienne ZAC Berliet. Un nouveau couple a été trouvé dans l'entreprise Komat'su à Saint-Priest, mais il était aussi présent (mais non détecté) en 2019.
  - Dans le secteur 2, la friche de Corbèges-et-Taches à Corbas, vaste ensemble de 28 ha, où une zone d'activités est en cours de construction, un couple a quand même niché, mais la parcelle de compensation nouvelle n'a pas encore été utilisée. Les couples en friche industrielle sont fortement menacés. Le site industriel de Saint-Fons trouvé en 2019 a vu un couple. À noter aussi 3 couples dans la plaine de Corbas, mais aucun cette année sur le plateau des Grandes Terres.
  - Dans le secteur 3, 12 couples au lieu de 16 en 2019 ont été trouvés. 8 couples sont en zone agricole ; la plupart des sites situés en ZI sont menacés de façon directe. Le site de la Z.I. de Pierre Blanche à Manissieux est maintenant entièrement construit et les deux couples n'ont pas été relocalisés. Deux zones de compensation ont été créées, mais à quelques kilomètres et pas dans ce secteur.
  - Le secteur 4 reste le plus important en nombre de couples, notamment agricoles. On constate une baisse par rapport à 2019 (33 au lieu de 39). Les bassins de rétention autour de l'aéroport ont permis à 8 couples de nicher sur 3 sites, dont le bassin d'orage qui accueille régulièrement une colonie inhabituelle chez cette espèce plutôt solitaire. On notera que le succès de reproduction y est faible. En l'absence de dérangement, une pression de prédation accrue ou une compétition entre couples sont probables. Notons un couple dans la carrière de Saint-Exupéry en voie de remblaiement et 3 en zones compensatoires. Le seul couple en position précaire est celui qui continue de nicher sur une zone industrielle à proximité du village de Colombier.
  - L'effectif du secteur 5 est resté stable avec 10 couples, dont 3 seulement dans la plaine agricole de Jonage. Deux couples ont niché en zone compensatoire (Panettes/Grand Stade et plaine de Jonage) et 3 dans des friches industrielles de Meyzieu et Décines-Charpieu.
  - Le secteur 6 passe à 12 couples dont 3 dans des zones compensatoires (dont celle de la Fouillouse) et 6 en carrières. Un couple a niché dans le poste électrique de Mions.
  - En nord-Isère, 16 couples ont été observés, dont 8 en milieu agricole, 4 en entreprises, 2 dans le poste électrique du Chaffard, 1 en bassin de rétention et 1 sur la mesure compensatoire du projet The Village. L'oiseau bagué en 2018 (bague FK posée à CargoPort), retrouvé à Satolas-et-Bonce avec deux poussins en 2019, s'est à nouveau reproduit.

**Des actions de protection dans des parcelles cultivées** (signalement du nid par deux piquets) ont été menées pour **24 nids**, en collaboration avec les agriculteurs. Nous avons pu noter un bon accueil des agriculteurs contactés grâce à la collaboration des Chambres d'Agriculture. Dans **11 cas**, on a eu éclosion de façon certaine. Le taux de réussite des nichées sur les nids protégés est estimé à 70% soit un niveau nettement supérieur à celui des années précédentes, en partie peut-être grâce à des piquets plus petits avec un marquage bleu qui ont été utilisés, suite aux échanges avec le CNRS de Chizé.

14 nids en milieu non-agricole ont été protégés, dont 5 à la ZAC Berliet, 4 en carrières et 2 en entreprises. La protection y a également bien fonctionné, avec un taux de succès de 76%. Pour certains nids, en particulier dans les carrières, la méthode de protection a simplement consisté à notifier au gestionnaire du site la présence de l'espèce et la nécessité de ne pas intervenir durant la reproduction, mais sans balisage.

Ces zones industrielles et friches sont relativement peu dérangées à court terme par les activités humaines, puisqu'il s'agit souvent de parcelles en attente de construction. La prédation par les chats domestiques errants, probablement souvent nocturne, y est malheureusement impossible à éviter !



Photo n°2 : Couple d'Édicnèmes criards, entreprise Komat'su, Saint-Priest, juin 2020, D. TISSIER. Un des deux oiseaux a été le premier à être équipé d'une balise GPS en juin 2020.



Photo n°3 : Pose d'une balise GPS et bagues B24 à Manissieux, septembre 2020, D. TISSIER.

## Baguage de poussins et étude de la dynamique spatiale

2018 avait vu les premières poses de bagues. Cette action, appelée E1 dans le Plan de Sauvegarde, intégrée dans un programme national piloté par **ECOIND-Consult** sous la direction de Steve AUGIRON et validé par le CRBPO du Muséum National d'Histoire Naturelle, s'est poursuivi en 2019 avec le baguage d'un adulte et de 30 poussins, puis en 2020.

**Tableau des bagues de 2020**

Commune	Lieu-dit	Habitat	Code bague	Date	Âge	Pose de GPS
Saint-Priest	La Fouillouse	Mesure compensatoire	A81	27-mai	Poussin-35 jours	
Bron	Aérodrome de Lyon-Bron	Parking	A82	27-mai	Poussin-38 jours	
Bron	Aérodrome de Lyon-Bron	Parking	A83	27-mai	Poussin-38 jours	
Décines-Charpieu	Les Panettes	Mesure compensatoire	A84	27-mai	Poussin-24 jours	
Décines-Charpieu	Les Panettes	Mesure compensatoire	A86	27-mai	Poussin-24 jours	
Décines-Charpieu	Les Bruyères	Friche	A87	03-juin	Poussin-30 jours	
Saint-Bonnet-de Mure	Mézely	Agricole	A88	03-juin	Poussin-40 jours	
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	Parking	A89	08-juin	Poussin-25 jours	
Colombier-Saugnieu	Bassin d'Orage	Bassin	A91	08-juin	Poussin-24 jours	
Colombier-Saugnieu	Bassin d'Orage	Bassin	A99	08-juin	Poussin-24 jours	
Genas	Ratabizet-Nord	Friche	A92	11-juin	Poussin-35 jours	
Pusignan	Les Panettes	Agricole	A93	17-juin	Poussin-28 jours	
Saint-Priest	Champ-Dolin	Friche	A95	19-juin	Poussin-40 jours	
Saint-Priest	Champ-Dolin	Friche	B10	19-juin	Adulte	Oui
Saint-Priest	Laleau	Mesure compensatoire	A97	19-juin	Adulte	Oui
Saint-Priest	La Fouillouse	Mesure compensatoire	B11	19-juin	Adulte	
Saint-Bonnet-de Mure	Carrière GRL	Carrière	A98	02-juil	Poussin-31 jours	
Saint-Laurent-de Mure	Carrière CSL	Carrière	B12	02-juil	Poussin-40 jours	
Corbas	Montmartin	Bassin	A96	02-juil	Poussin-26 jours	
Genas	Les Grandes Terres	Bassin	B04	16-juil	Adulte	Oui
Genas	Ratabizet-Nord	Friche	B01	16-juil	Adulte	
Chassieu	Golf	Mesure compensatoire	B08	17-juil	Adulte	Oui
Bron	Aérodrome de Lyon-Bron	Parking	B02	17-juil	Adulte	
Bron	Aérodrome de Lyon-Bron	Parking	B03	17-juil	Adulte	
Saint-Bonnet-de Mure	Vérière	Agricole	B13	20-juil	Poussin-30 jours	
Saint-Priest	Gaufraide	Friche	B05	21-juil	Poussin-35 jours	
Saint-Priest	La Fouillouse	Mesure compensatoire	B06	21-juil	Adulte	Oui
Chassieu	Golf	Mesure compensatoire	B09	27-juil	Poussin-25 jours	
Genas	Ratabizet-Nord	Friche	B14	16-août	Poussin-28 jours	
Genas	Ratabizet-Nord	Friche	B15	16-août	Poussin-28 jours	

En 2020, 27 poussins ont été bagués au cours de la saison. Pour la première fois, la pose de balises GPS a été réalisée sur 9 oiseaux adultes et un juvénile sous la responsabilité de Steve AUGIRON, responsable du programme national sur l'Oedicnème et agréé pour cette opération.

Chaque oiseau est muni de deux bagues métalliques du CRBPO et de deux bagues de couleur bleue avec lettres blanches visibles à distance. Des mesures biométriques sont réalisées par Arnaud LE DRU, bagueur agréé bénévole de la LPO-Rhône, avec l'aide des salariés.

La capture des adultes a été réalisée à l'aide de filets, aussi bien sur les sites de nidification que dans les rassemblements postnuptiaux.

Un article de *l'Effraie* sera prochainement consacré aux résultats obtenus grâce aux signaux des GPS. Notons simplement ici que certains oiseaux fréquentent les toits de grands bâtiments en zone commerciale ou industrielle !

Parmi les oiseaux bagués les années précédentes, 3 ont été trouvés nicheurs en 2020.

- FK, bagué en 2018 dans un bassin de l'aéroport St-Exupéry et nicheur en 2019 à Satolas-et-Bonce, a été retrouvé en 2020 dans la même zone.
- KS, bagué en 2019 dans une zone agricole, a été retrouvé dans une parcelle agricole de la même commune à 2,7 km au nord, où il a niché avec succès.
- HO, bagué en 2019 dans une zone industrielle de Manissieux, a été observé en compagnie d'un jeune volant sur le parking d'EUREXPO à Chassieu.

## Les parcelles en mesure compensatoire

Au fur et à mesure de la réalisation de projets ayant un impact sur le territoire, des mesures compensatoires en faveur de l'espèce ont été mises en place ou sont en cours de réalisation.

7 porteurs de projets ont entamé en 2020 l'aménagement de mesures avec l'accompagnement des associations LPO et APIE ou ont eu une présentation du programme et 2 sont accompagnés dans leur démarche d'adhésion.

Les mesures compensatoires déjà réalisées, ou en cours sur le territoire, font l'objet d'une évaluation.



Photo n°4 : Une des zones compensatoires du stade de Décines, près des parkings à Meyzieu (les Panettes), P. ADLAM

- **Meyzieu Les Panettes – 2 zones entre parkings 2x1 ha (stade Aulas) :** l'arrêté préfectoral n°2012-552 prévoyait la gestion d'une zone de 2 ha aux Panettes, l'aménagement et la gestion spécifique de la parcelle BO32 (2 ha) ainsi que l'entretien de 10 ha de parcelles favorables à l'Édicnème. En 2020, deux zones sont opérationnelles, avec deux sites situés à proximité l'un de l'autre, dans l'enceinte des parkings du stade. Un couple s'est reproduit avec deux poussins qui ont été bagués le 27 mai 2020. Un autre couple était présent dans l'emprise du stade, dans une parcelle où des travaux ont été entrepris en 2020. Le dossier suit son cours.
- **EUREXPO et aérodrome de Bron– 3 zones, 7 ha en galets et 6 ha en prairies ou cultures (accès LY12 à EUREXPO et stade) :** un couple a niché, avec succès en 2<sup>e</sup> ponte dans la parcelle en gravier au nord de l'aérodrome. Un des adultes a été équipé d'un GPS le 17 juillet et un poussin a été bagué le 27 juillet. L'accès par des personnes malveillantes ou ignorantes est encore possible malgré la barrière installée cette année. Un panneau de signalisation de la nidification serait à prévoir. Un couple est présent en avril-mai dans la grande parcelle AU3 le long de l'aérodrome, mais la végétation empêche l'observation de la nidification. Notons que cette zone a été débroussaillée durant l'hiver 2019-2020. Mais il faut y prévoir une barrière et/ou une signalisation limitant l'accès aux voisins accompagnés de leur chien.  
La parcelle dite « *in situ* » n'a pas été occupée et semble envahie par la renouée et fréquentée par des chiens et des gamins !
- **Saint-Priest La Fouillouse 12 ha (ZAC Berliet) :** pour la 2<sup>e</sup> année, un couple s'y est reproduit avec un jeune bagué le 27 mai. Notons qu'il y a encore des couples (5 en 2020) dans l'ancienne ZAC Berliet (avec même un groupe hivernant) où les constructions n'ont pas débuté.
- **Saint-Laurent-de-Mure Forêt Charles 3,5 ha (parking Mike de l'aéroport) :** un couple a tenté de se reproduire mais sans succès. Il semble que la parcelle a été utilisée par des tireurs à l'arc ! Un panneau d'explication serait le bienvenu !
- **Une deuxième parcelle de 1,17 ha, localisée au lieu-dit Parmagne, est située dans l'enceinte même de l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry, avec un couple et un poussin en 2020.**
- **Aéroport Saint-Exupéry aménagement de site 2,4 ha (voies de circulation) :** un couple était présent, mais sans reproduction détectée. Le suivi est assuré par le service du péril aviaire de l'aéroport.
- **Site du « 6 Park » :** cette nouvelle parcelle est une mesure compensatoire réalisée d'après les préconisations du plan, d'une surface totale d'un hectare, composée de 5000 m<sup>2</sup> de galets et 5000 m<sup>2</sup> de pelouses. Elle se trouve dans une zone agricole au lieu-dit la Fouillouse, à Saint-Priest. En 2020, les travaux d'aménagement étaient terminés et un couple s'est reproduit, semble-t-il avec succès d'après les signaux GPS d'un des adultes présent jusqu'en août.
- **Site PN11 – Déviation RD147 :** la réalisation de cette déviation à St-Pierre-de-Chandieu, sous la maîtrise d'œuvre du département, a entraîné l'aménagement d'une parcelle compensatoire pour l'Édicnème. Il s'agit de la première mesure réalisée d'après les préconisations du plan. D'une surface d'un ha, elle comprend 5000 m<sup>2</sup> de galets et 5000 m<sup>2</sup> de pelouses rases. Un couple s'est cantonné sur la zone, mais sans preuve de nidification. L'ensemble est clôturé, mais on n'observe pas de reproduction depuis 3 ans, peut-être à cause de prédateurs.
- **Village de marques de Villefontaine (Isère) :** la parcelle est plus attractive qu'en 2019 suite à l'entretien de la végétation. Un ou deux oiseaux ont été observés, mais sans reproduction avérée.
- **ZAC Pierre Blanche (Manissieux) :** le terrain de compensation de la ZAC a été mis en place au mois de juin 2019. Elle est située dans une zone en friche de Saint-Priest, Laleau, en bordure de zone d'activités, au sud de l'aéroport de Bron. La zone correspond aux prescriptions du plan, avec une surface de 1 ha composée pour partie de galets et de zones herbacées rases. Un couple s'est reproduit avec 2 poussins observés. Un des adultes a été équipé d'un GPS le 20 juin. Cette parcelle, très tranquille à l'écart des routes, devra cependant être mieux entretenue par une élimination de la végétation qui pousse trop rapidement et gêne l'observation.
- Le projet **de zones d'activités de Corbèges-et-Taches, à Corbas, est entré dans sa phase de construction en 2019.** La friche intra urbaine d'une surface de 28 ha accueillait régulièrement un à deux couples au cours des années précédentes. Les mesures comprennent deux zones d'un hectare chacune. La première zone située dans le périmètre du projet a été mise en place en

2019, et la deuxième en 2020 à Jonage. Un couple a niché dans la ZAC avec un poussin dans la friche (donc hors parcelle de compensation), malgré les travaux en cours. À Jonage, un couple était présent avec reproduction dès cette année.

- La création du site lié au projet du **Multipole de Décines-Charpieu** ou **Parc SAS Kane** a débuté en décembre 2019. Un couple y a été rapidement observé en 2020, mais sans reproduction.

En 2020, 17 parcelles compensatoires correspondant à 12 projets différents étaient en place sur le territoire du plan. Au total, 12 ont été observés, produisant 9 nichées, dont 6 ont connu un succès de reproduction. Les résultats sont donc particulièrement positifs pour l'année 2020. Le taux d'occupation des sites compensatoires est de 82%, et, pour la première fois, le succès de reproduction de 63% est significatif, légèrement supérieur au taux de l'ensemble des nids.

L'entretien de la végétation reste essentiel pour maintenir l'attractivité des sites. Le dérangement reste un problème récurrent sur plusieurs sites.



Photo n°5 : Parcelle compensatoire de Chassieu, près de l'aérodrome de Bron, avril 2018, D. TISSIER

### **Les carrières de la plaine d'Heyrieux**

Les 7 exploitations de la plaine d'Heyrieux, à Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Bonnet-de-Mure et Saint-Laurent-de-Mure, mettent toutes en place des actions comprenant le suivi et la protection des nichées, et pour certaines, la création de zones temporaires de nidification. En 2020, les différents suivis menés sur la zone ont permis de localiser 6 couples, dont 3 au moins ont réussi leur reproduction.

#### **La carrière de Mions**

Située entre l'A46 et le bourg de Mions, cette carrière, déjà exploitée bien avant le début du plan, accueille régulièrement plusieurs couples d'œdicnèmes. En 2020, trois couples ont été vus, mais sans succès de reproduction malgré l'observation de deux poussins, début mai.

#### **La carrière de Croix des Évessays (Colombier-Saugnieu)**

Cette carrière, située entre le hameau de Saugnieu et l'A432, est maintenant dans sa phase d'exploitation. Aucun milieu favorable à la reproduction n'existait en 2019, ni en 2020, et aucun couple ne s'est reproduit.

## Rassemblements postnuptiaux

Enfin, la dernière partie du suivi 2020 a été consacrée aux **regroupements postnuptiaux**, en particulier celui de Saint-Priest. **Ce site est à préserver absolument. Son classement actuel en AU ne permet pas de garantir sa préservation à long terme.**

Ce rassemblement du Capot, entre la rue du Capot et la rue Clémenceau, reste un des plus importants. Cependant, en 2020 comme en 2019, les effectifs ont été particulièrement faibles, avec un maximum de 78 individus seulement fin septembre, le site étant vite délaissé du fait d'un traitement herbicide, puis d'une végétation d'engrais vert en *ray-grass* très peu favorable à l'espèce. Le site voisin (rue des Alpes) de la plaine de Manissieux, souvent utilisé par le passé, n'a été que très peu fréquenté en 2020, bien que semblant assez favorable.

Notons que c'est sur ces deux sites qu'ont eu lieu plusieurs opérations de capture afin de baguer et équiper des oiseaux adultes de balises.

Les oiseaux se rassemblent aussi dans deux parcelles agricoles de Revoisson/Grandes Terres sud, à Genas, à 1,7 km du Capot, comme en 2019, avec un effectif très fluctuant et un maximum de 86 début octobre. Les oiseaux alternent souvent le Capot et Genas au gré des conditions plus ou moins favorables.

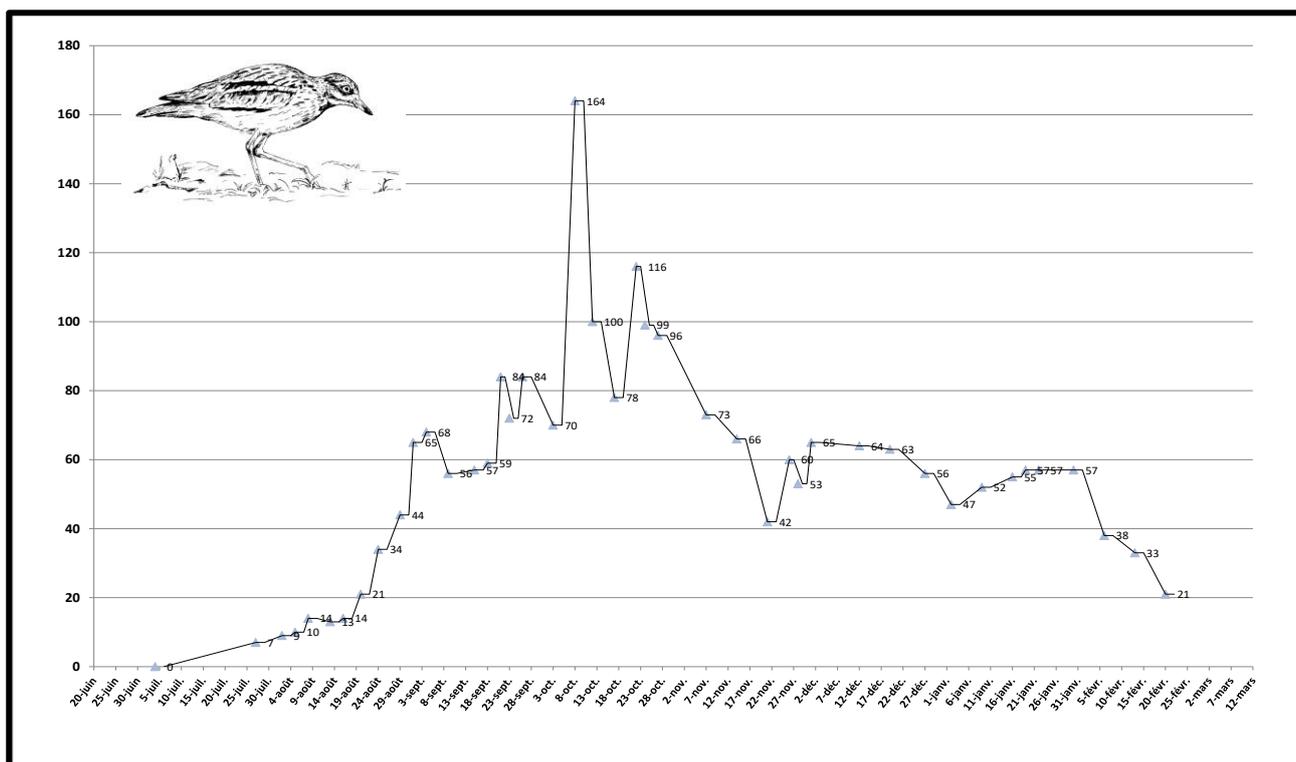
Certains vont ou viennent aussi vers ou du site de la ZAC Berliet qui a été bien utilisé cette année.

En effet, cette friche industrielle en attente de construction, principalement entourée de milieux urbains, mais entièrement clôturée, donc avec des dérangements très rares, a vu pour la première fois un rassemblement, le seul noté en dehors des parcelles agricoles. Le maximum a été noté début novembre avec 66 oiseaux, dont une bonne cinquantaine y a mené un hivernage complet !

Ce site en milieu urbain géré par la municipalité de St-Priest est en attente de construction, et si aucun projet n'est actuellement connu, il est le site de rassemblement le plus menacé du territoire du plan.

Signalons aussi un petit rassemblement (maximum de 40) dans un champ de Chassieu (les Grandes Brosses), qui n'avait plus été utilisé depuis 2008. Les oiseaux n'y sont restés que du 6 au 24 octobre.

Le graphe ci-dessous additionne les oiseaux de Saint-Priest Manissieux, ZAC Berliet, Chassieu et Genas.



Graphique n°1 : évolution du nombre d'Edicnèmes aux rassemblements en 2020

Ceci donne alors un maximum de 164 individus le 8 octobre. Cette date corrobore celles constatées pour les maxima les années précédentes, des petits groupes commençant à partir en migration à partir du 10 octobre, ce qui a été confirmé aussi par les balises GPS.

Le bassin d'orage de Saint-Exupéry a accueilli un groupe en août, maxi de 34 début août, mais vite délaissé. Quelques oiseaux semblent avoir gagné les autres sites, ce qui a été confirmé par des lectures de bagues.

Côté Isère, aucun rassemblement n'a été observé.

Mais ce qu'on retiendra principalement, c'est que, comme l'an dernier, un groupe de 50 à 60 oiseaux a passé tout l'hiver, principalement à la ZAC Berliet et, pour quelques-uns, parfois à Genas !

La température n'a jamais été très froide, mais les oiseaux ont été observés posés sur la neige le 13 février 2021, ce qui surprend pour cette espèce !



Photo n°6 : Edicnèmes criards, rassemblement de la ZAC Berliet, Saint-Priest, février 2021, D. TISSIER

Notons aussi que le nombre de couples nicheurs de 111 laisserait penser que le nombre d'individus du territoire (adultes et jeunes) après la reproduction serait de l'ordre de 300, et donc que certains oiseaux ne sont pas trouvés ou vont dans des rassemblements hors territoire. Là aussi, les balises GPS devraient nous en apprendre plus dans l'avenir.

## En conclusion

La prospection de terrain 2020 a été menée avec succès, le nombre de couples trouvés en 2020 est de 111, comme en 2019, au lieu de 88 en 2018, 91 en 2017 et de 89 en 2016. Le taux de réussite des nichées est le meilleur relevé depuis 2015, sans doute grâce à des conditions météorologiques favorables. Les couples des zones non agricoles sont plus nombreux que ceux des zones agricoles.

Pour la deuxième année, les sites de compensation ont vu une bonne occupation et un bon succès de reproduction. Ceci est encourageant, les couples, très fidèles à leur lieu de nidification, s'adapteront probablement de plus en plus à ces nouveaux terrains.

Les couples nicheurs bénéficient de zones agricoles encore nombreuses et très favorables, mais la consommation d'espaces agricoles se poursuit. D'autres couples s'accrochent à des sites industriels qui sont aujourd'hui de plus en plus enclavés au milieu de constructions diverses et très menacés de disparition. Les carrières et bassins de rétention d'eaux restent des milieux précieux pour l'espèce.

Le Plan de Sauvegarde mis en œuvre depuis 2015 semble porter ses fruits et permet le maintien d'une population d'Édicnèmes criards viable et pérenne. Ceci grâce aux efforts de tous les participants, au sein des organismes parties prenantes et aux nombreuses heures de suivi de terrain et de protection.

Enfin, les poses de balises GPS commencent à donner des informations intéressantes et devraient permettre d'améliorer les actions futures.

### **Remerciements :**

À la fin de ce résumé du rapport 2020, nous tenons à remercier tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche du programme de sauvegarde :

La Métropole de Lyon et en particulier Nathanaël COTTEBRUNE, les représentants des communautés de communes, de la DREAL et de la Chambre d'Agriculture, tous les agriculteurs et les personnes des entreprises industrielles et des carrières sollicités pour les protections des nids, en particulier M. Robert VOLLAND et son équipe de Komat'su qui nous ont permis de faire des poses de bagues et de balise dans leur site industriel, et bien sûr les équipes sur le terrain, Mélanie SILLON-HUGON, Didier BOGEY, Daniel CHAUVIN, Jean-Yves CHÉTAILLE, Christophe DEFAYE, Norbert FAURE, François LIÉNARD, Lucas LIÉNARD, Pascal RENALD, Marie RUBIO et Luce VIENNET (APIE), Camille MIRO, Paul ADLAM, Christophe D'ADAMO, Dominique TISSIER, Loïc LE COMTE, Arnaud LE DRU, Kevin GUILLE, Caroline BREFORT, Olivier MONTAVON, Noémie DELAYE, Émilie MÜLLER (LPO-Rhône), ainsi que Steve AUGIRON, responsable du programme national "Oedicnème criard" qui intervient pour la pose des balises.

### **Bibliographie**

- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIÉNARD F. (2015).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2015.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIÉNARD F. (2016).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2016.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2017).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2017.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2018).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2018.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M. & D'ADAMO C. (2019).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2019.* LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M., MIRO C., TISSIER D. & D'ADAMO C. (2020).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard : rapport annuel 2020.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Détermination de l'âge des poussins d'Édicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO Rhône, Lyon.
- **GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H. (1994).** Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedicnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool. Lond.* 233 : 457-471.

- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2017).** Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Édicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **LE DRU A., BOURGOGNE V. & ADLAM P. (2018).** Premiers poussins d'Édicnèmes criards bagués à Lyon Métropole. *L'Effraie* n°48 : 62-69. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Édicnème criard *Burhinus oediconemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19 : 7-22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015b).** Note sur de curieuses observations d'un groupe d'Édicnèmes criards en période de nidification. *L'Effraie* n°39 : 11-20. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2017).** Nidification de l'Édicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5, 272-277.
- **TISSIER D. (2020).** Hivernage d'un groupe d'Édicnèmes criards dans le Grand Est lyonnais en 2019-20. *L'Effraie* n°50 : 18-26. LPO Rhône, Lyon.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew *Burhinus oediconemus*. Isabelline Books, Falmouth, 345 pages.



Photo n°7 : Édicnème criard, Saint-Priest, juin 2020, D. TISSIER

# Suivi par émetteur GPS des Œdicnèmes criards du Grand Est lyonnais : premiers résultats pour les oiseaux équipés en 2020

Paul ADLAM, Camille MIRO, Dominique TISSIER, Steve AUGIRON

## Introduction

Pour tenter de faire face au morcellement et à la destruction des habitats de l'Œdicnème criard *Burhinus oediconemus*, dans le Grand Est lyonnais, un **Plan Local de Sauvegarde** a été mis en place en 2015 par la *Métropole de Lyon*, avec la participation des communautés de communes de l'Est Lyonnais (CEEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), de la DREAL Rhône-Alpes et des Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère. Les associations animatrices du plan, la **LPO-Rhône** et l'association Porte de l'Isère Environnement (**APIE**), procèdent au suivi des couples nicheurs, à la protection des nids et au comptage des oiseaux dans les rassemblements postnuptiaux, ainsi qu'à la mise en place de mesures compensatoires si nécessaire (voir par exemple ADLAM *et al* 2020).

En parallèle, les premiers résultats issus du suivi à long terme d'une population en Poitou-Charentes montrent que l'ensemble des paramètres démographiques étudiés sont en déclin (GAGET *et al.* 2018). Malheureusement, le manque d'études comparatives est un frein majeur pour la conservation de cette espèce patrimoniale française, c'est pourquoi un programme national a vu le jour dès 2018, dans lequel le site d'étude de l'Est lyonnais a été intégré comme site pilote.

Ce **programme national pour l'Œdicnème criard**, initié par le Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS), intègre maintenant plusieurs régions françaises, Ile-de-France, Normandie, Champagne-Ardenne, Centre-Ouest, Occitanie et Est lyonnais, sous la responsabilité de Steve AUGIRON, coordinateur du programme national et responsable du programme de baguage de l'espèce (programme personnel #1091 auprès du CRBPO-MNHN).



Photo n°1 : pose de bagues sur un Œdicnème, Ratabizet/Genas, août 2020, A. LE DRU

En 2018, parallèlement aux actions de dénombrement de la population conduite par la **LPO-Rhône** et l'**APIE**, des premières opérations de capture de poussins ont été réalisées afin de leur poser des bagues métalliques et des bagues de couleur (LE DRU *et al.* 2018). Cette opération, inhérente au

programme, a pour objectif d'estimer les paramètres démographiques de l'espèce, comme la survie locale, la dispersion juvénile, les échanges entre noyaux de populations, etc... Celle-ci se poursuit, depuis, tous les ans et commence à donner des résultats très intéressants.

En plus de ces actions de baguage, la pose de balises GPS-GSM miniaturisées sur des adultes reproducteurs, dans des parcelles agricoles et dans des parcelles compensatoires, ont permis d'accroître très fortement la connaissance sur l'utilisation de l'habitat, l'estimation de la taille des domaines vitaux, leur comportement d'alimentation et leurs voies migratoires et sites d'hivernage. Cette action, inscrite dans le programme du Plan, a débuté en 2020 pour dix oiseaux du Grand Est lyonnais.

Dans le Grand Est lyonnais, neuf oiseaux adultes et un oiseau d'un an ont été équipés d'émetteurs durant l'année 2020. Nous présentons ici les résultats obtenus depuis la pose jusqu'à leur retour au printemps 2021, dans l'ordre chronologique des poses, en indiquant pour chacun le code des bagues plutôt que le numéro de l'émetteur. Les heures indiquées dans la suite sont les heures GMT.

Notons que l'émetteur donne la localisation, mais aussi la vitesse et l'altitude de l'oiseau par rapport au niveau moyen de la mer (*MSL Mean Sea Level*). Les signaux sont transmis une fois par jour à un horaire paramétrable. Très léger, l'émetteur est posé sur le dos de l'oiseau à l'aide d'un harnais de téflon, l'ensemble de l'équipement n'excédant pas les 3-4% de la masse de l'oiseau. Sa face supérieure porte des cellules photovoltaïques permettant la recharge de la batterie qui alimente le circuit électronique interne (photo n°2). Les brins de téflon vont se dégrader dans le temps, après 2-3 ans, ce qui permettra à l'oiseau de repartir sans la balise après avoir transmis un très grand nombre de données essentielles à la conservation de l'espèce.



Photo n°2 : pose d'un émetteur sur un Cédicnème, Manissieux, sept. 2020, S. AUGIRON

### **Oiseau bagué B10 / Komat'su / Saint-Priest**

Cet oiseau est un des adultes du couple trouvé en 2020 dans une entreprise industrielle, Komat'su, qui fabrique des engins de chantier au lieu-dit Champ-Dolin, à Saint-Priest, tout au bord de la Rocade Est N346.

Il a été bagué B10 le 19 juin 2020 (ainsi que son poussin, bagué A95).

Il reste dans le secteur jusqu'à son départ, allant se nourrir dans des parkings, des friches et des parcelles agricoles très proches, se posant même parfois longuement sur les toits de grands bâtiments du quartier, comme celui de Conforama, ce que l'on n'avait jamais constaté par l'observation directe pour cette espèce ! Il est possible qu'il y ait tenté une seconde reproduction, mais nous n'avons pas pu le vérifier.

Notons aussi qu'il est vu dans le rassemblement postnuptial du Capot, à Saint-Priest/Manissieux, le 26 septembre, avec 70 autres individus.

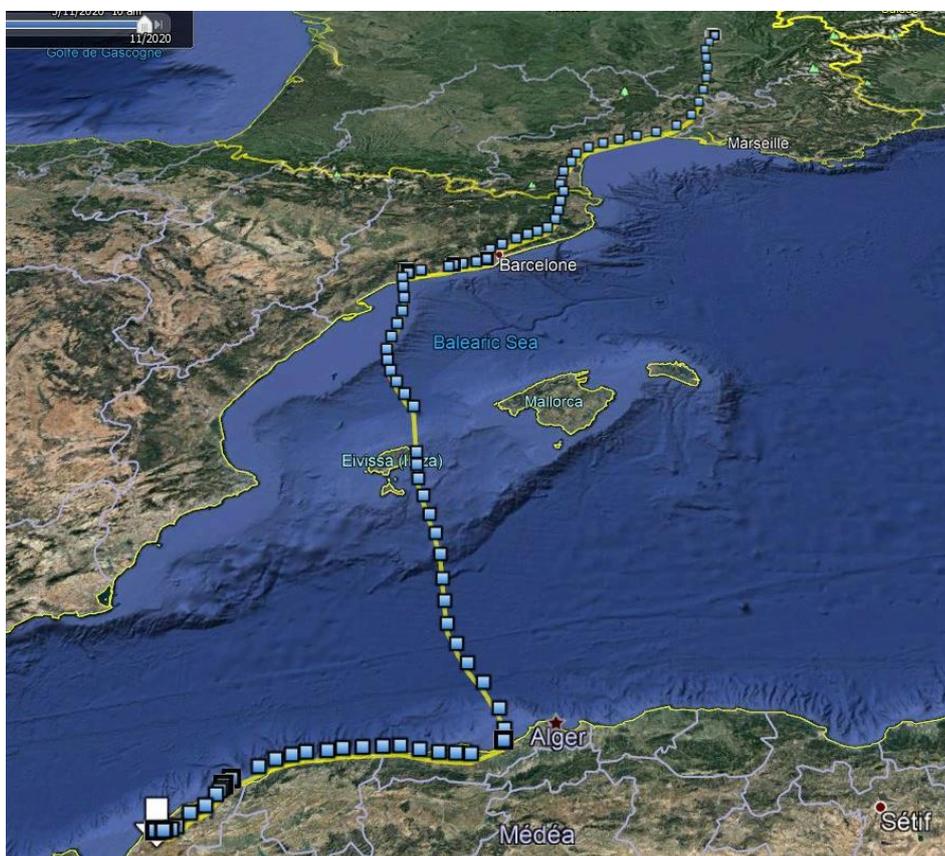
L'oiseau part en migration le 18 octobre un peu avant 18h et va d'une traite vers la côte méditerranéenne qu'il atteint à 20h50.

Pour comparaison avec les autres, nous avons calculé le temps de trajet de Vienne à Orange, soit environ 168 km, parcouru en 1h55, soit une vitesse moyenne de 87 km/h.

Il suit la côte en direction ouest, passe vers Perpignan à 23h21 et arrive près de Barcelone le 19 octobre à 3h21. Il y stationne 4 jours, puis repart le 23 octobre à 18h02, survole Ibiza à 23h02 sans s'arrêter et arrive en Algérie le 24 octobre à 3h45. Il s'envole de son premier site africain vers 18h pour se diriger vers l'ouest, tout en restant proche de la côte (carte n°1).



Photo n°3 : Édicnème criard avec GPS Bio, Komat'su, Saint-Priest, 13 mars 2021, D. TISSIER



Carte n°1 : migration postnuptiale – Édicnème criard Bio, octobre 2020, Google Earth



Carte n°2 : migration prénuptiale – Œdicnème criard B10, février-mars 2021, Google Earth

Après un séjour hivernal de 4 mois dans ce secteur proche de la côte méditerranéenne, peut-être dans un petit groupe de congénères, cet oiseau B10 débute sa migration de retour le 25 février 2021 à 18h45 (carte n°2).

Il rejoint la côte espagnole, vers la ville d'Alicante, donc avec un survol de la mer beaucoup plus court qu'à l'automne. Puis, après plusieurs brefs stationnements le 26 février et les jours suivants un peu à l'ouest du Parc Naturel du delta de l'Ebre, puis, *via* la région de Barcelone, près de Narbonne, Montpellier et Nîmes, il repart le 11 mars à 18h30, arrive près de Lyon le 11 à 21h30, et rejoint Saint-Priest le 12 mars. Il est photographié le 13 chez Komat'su (photo n°3) !

## Oiseau bagué **A97** / bassin de Laleau/Saint-Priest

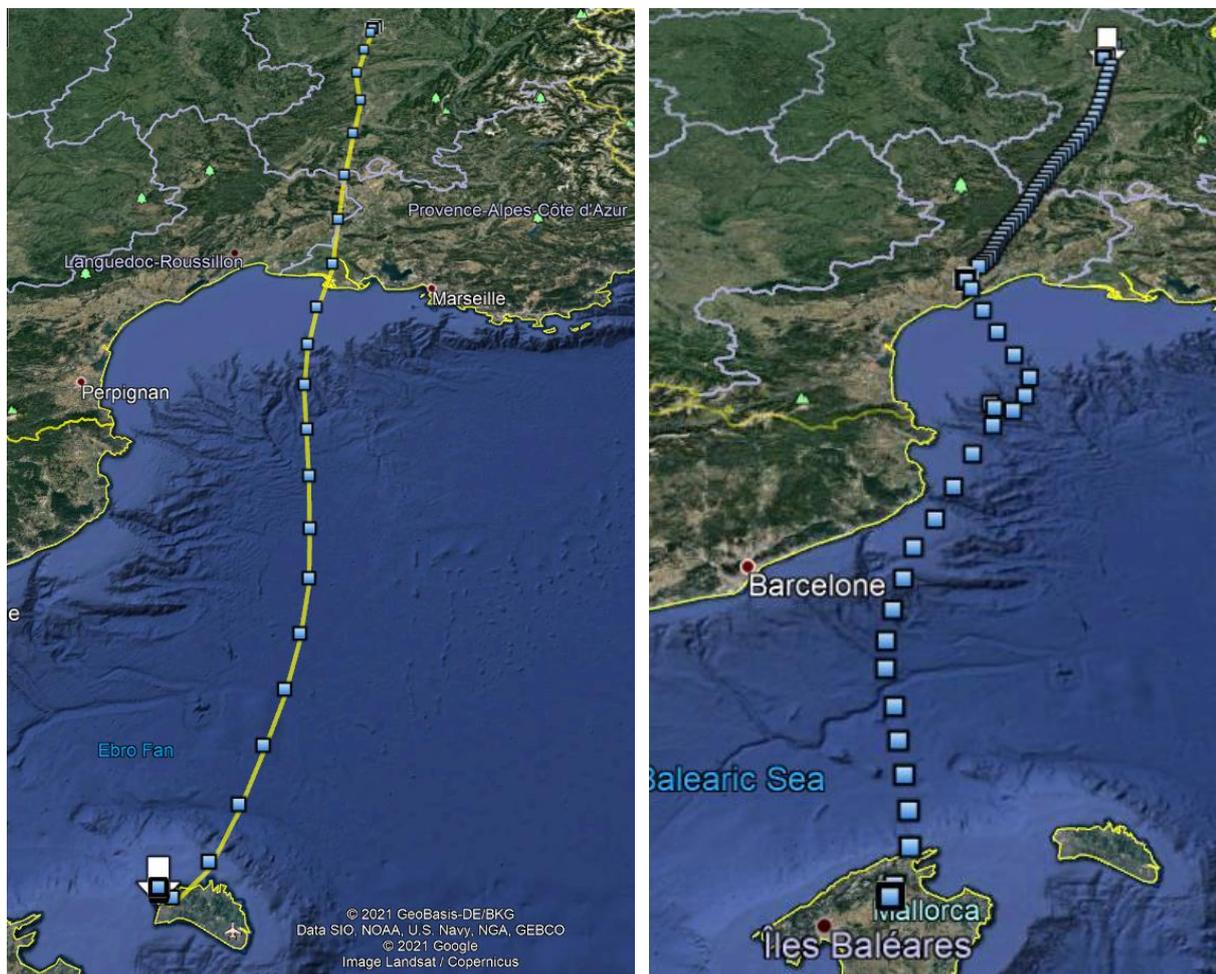
Cet oiseau adulte a été bagué le 16 juin 2020 dans un bassin de rétention d'eaux situé dans la même zone industrielle que le précédent, quartier de Laleau à Saint-Priest, en bordure de la route de Grenoble. Il est noté couveur fin juillet et début août et vu avec un poussin le 24 août. Mais aucun signal n'est détecté ensuite et l'oiseau est retrouvé mort et l'émetteur détruit le 30 août, sans doute prédaté par un Renard roux *Vulpes vulpes*.

## Oiseau bagué **B04** / bassin des Grandes Terres/Genas

Cet oiseau adulte a été bagué le 16 juillet 2020 dans un bassin de rétention d'eaux situé au lieu-dit des Grandes Terres à Genas. Ce bassin, très tranquille en bordure de lotissement, abrite un couple depuis plusieurs années. L'oiseau est vu près du nid et même avec deux poussins le 27 juillet. En août, il est encore dans le bassin, puis dans la parcelle agricole voisine en septembre. Il est ensuite noté et observé dans ce champ ou dans celui de Revoisson, à Genas, dans un rassemblement postnuptial de quelques dizaines d'individus (max 84 le 8 octobre), ou, alternativement, dans celui de la ZAC Berliet à Saint-Priest. Il va hiverner sur place avec une cinquantaine d'individus. Cet oiseau n'est donc pas parti en migration ! Il sera revu dans son site de nidification dès le 26 février 2021.

## Oiseau bagué **B08** / parcelle de compensation de Chassieu

Cet oiseau adulte a été bagué le 17 juillet 2020 dans la parcelle de gravier en mesure compensatoire située au nord d'EUREXPO, près de l'aérodrome de Bron. Il y est revu le 13 août, puis au rassemblement de Manissieux début septembre et à celui de la ZAC Berliet en septembre-octobre. Il part en migration le 16 novembre à 17h02 et file tout droit vers la côte avec un trajet Vienne-Orange en 1h23, soit une vitesse de 121 km/h !... Sans doute avec le Mistral dans le dos ! Il arrive en Camargue à 19h22, sans arrêt, au-dessus de la mer vers 19h30 et arrive aux îles Baléares le 16 nov. à 23h25, soit seulement 6h20 après son départ (carte n°3). Il reste tout l'hiver à Majorque.



Cartes n°3-4 : migrations postnuptiale (à gauche) et pré-nuptiale, Cédicnème Bo8, nov. 2020-fév. 2021, Google Earth

Il repart le 18 février 2021 à 18h15, vitesse de l'ordre de 65 km/h, arrive sur la côte française le 19 à 2h, fait une pause près de Mèze (34) et repart le 24 à 18h25 (carte n°4). Il arrive à Saint-Priest, dans la ZAC Berliet, le 24 février à 22h40. La vitesse moyenne de retour est d'environ 65 km/h, assez haut en altitude.

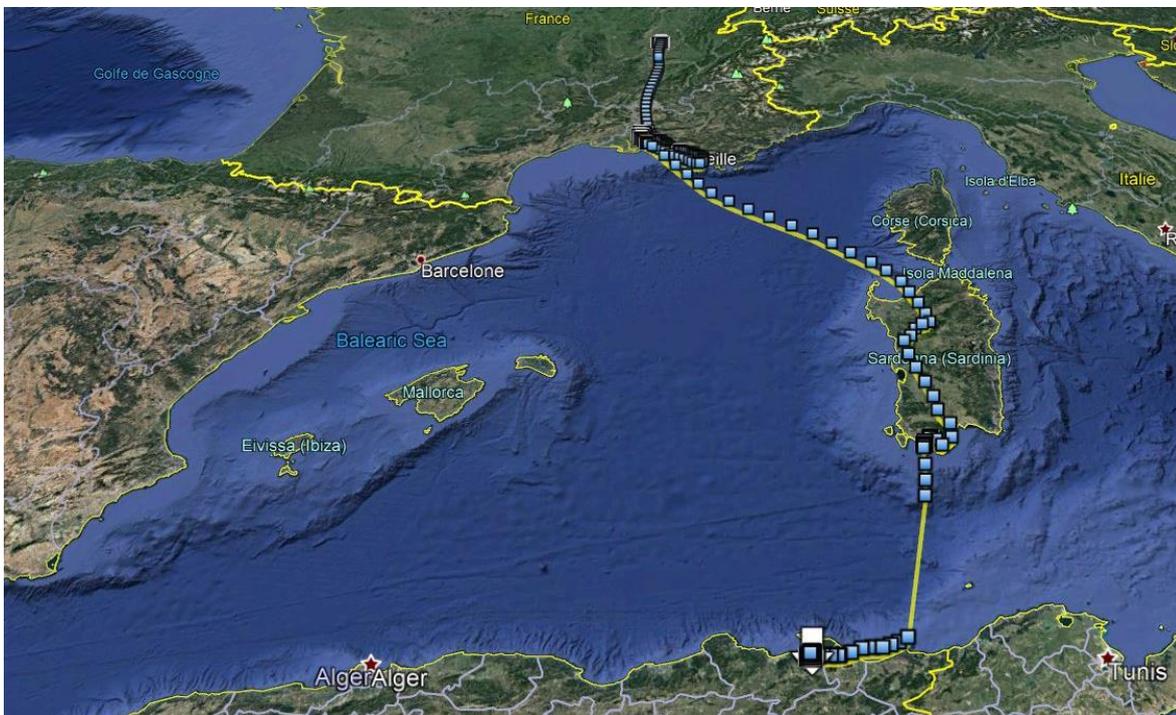
Il est noté dans son site de baguage, puis il niche dans une autre parcelle un peu plus au nord.

### Oiseau bagué **B06** / parcelle de compensation de la Fouillouse/St-Priest

Cet oiseau adulte a été bagué le 21 juillet 2020 dans une zone compensatoire de Saint-Priest. Il est vu le 4 septembre au rassemblement de Manissieux, mais part en migration dès le 10 octobre un peu avant 18h. Il file tout droit jusqu'à Martignes, avec un trajet Vienne-Orange en 1h35, soit une vitesse moyenne de 106 km/h. Il est au niveau d'Orange à 19h38, vers Martignes à 20h18. Il fait ensuite quelques petits trajets vers Sanary le 12 octobre, Marseille le 14 et la plaine de la Crau. Mais alors qu'on pensait qu'il allait y rester puisque cette plaine abrite nombre d'Édicnèmes, il repart le 24 octobre à 17h42 direction le nord de la Sardaigne qu'il atteint à 23h02, puis le sud de cette île le 25 à 3h42. Mais il repart encore le 27 octobre à 17h22 vers l'Algérie qu'il atteint à 21h23. Là, il suit la côte méditerranéenne dans la nuit, puis passe l'hiver (carte n°5).

Il entreprend sa migration de retour le 1<sup>er</sup> mars à 18h, mais celle-ci va mal se passer puisque, pris dans une dépression en mer avec un fort vent de nord-est aux Baléares et dans le golfe du Lion, il va s'échouer le 2 mars près de la côte espagnole, dans le Parc Naturel du Cap de Creus, mais, harcelé par des goélands, il est heureusement récupéré par un pêcheur, Pol PLANAS, à quelques mètres de la côte. Celui-ci le sauve d'une mort certaine. L'oiseau est récupéré par les agents du Parc Naturel du Cap de Creus, puis est transféré au centre de soins du Parc des Aiguamolls.

Souffrant seulement d'hypothermie du fait de son séjour imprévu dans l'eau, il est relâché dès le 3 mars, à Can Comes, dans la réserve du Parc Naturel des Aiguamolls de l'Empordà, mais sans son émetteur. Nous n'avons pas donc d'information sur son retour éventuel, en espérant pouvoir le reconnaître à ses bagues prochainement !



Carte n°5 : migration postnuptiale, octobre 2020 - Édicnème criard Bo6. Google Earth

### Oiseau bagué **B32** / carrière de Saint-Bonnet-de-Mure

Cet oiseau adulte a été bagué le 3 septembre 2020 dans une carrière de Saint-Bonnet-de-Mure régulièrement occupée par l'espèce. Il a été vu plusieurs fois dans le rassemblement postnuptial de Genas. Mais il n'est pas parti en migration et sera recontacté à Saint-Bonnet-de-Mure dès le 25 février 2021.

### **Oiseau bagué B39 / le Capot/Manissieux/Saint-Priest**

Cet oiseau adulte a été bagué le 4 septembre 2020 dans la parcelle agricole du Capot, à Manissieux, dans laquelle a lieu un rassemblement postnuptial depuis de nombreuses années. Il est observé le 8 octobre dans un groupe à Chassieu, commune voisine de Saint-Priest. Il part en migration dès le 11 octobre à 17h49. Il suit comme les autres la vallée du Rhône en faisant le trajet Vienne-Orange en 1h20, soit une vitesse moyenne de 126 km/h, aidé par le Mistral ! Il passe vers Orange à 19h24, passe vers Istres à 19h54, vers Marseille vers 20h14 (en mer), mais bifurque vers Sanary et la presqu'île d'Hyères. Il est sur les îles d'Hyères à 21h34 et stationne à proximité de Ramatuelle (Var) à 22h29. Il y reste un peu la journée du 12, mais repart à 17h34 et arrive dans le nord de la Sardaigne à 22h00. Il repart le 16 octobre à 17h39 vers le sud de cette île et, après une petite halte en chemin d'où il reprend son vol le 17 octobre à 2h50, il y arrive à 3h10 du matin.

Il y reste tout l'hiver et repart en suivant quasiment le même itinéraire qu'à l'automne. Il quitte la Sardaigne le 28 février vers 18h GMT, arrive sur la côte française vers 23h30 et aux carrières de Saint-Bonnet le 1<sup>er</sup> mars vers 4h du matin, heure GMT. Il a fait la distance Orange-Vienne en 2h30, soit une vitesse moyenne de 67 km/h, avec une pointe à 81 km/h vers Marseille à plus de 1000 m d'altitude.

À noter que, à l'automne comme au printemps, il ne suit pas le fleuve lui-même, mais passe un peu plus à l'est, par exemple entre Bollène et Valréas, dans le Vaucluse.

### **Oiseau bagué B20 / rue des Alpes/Manissieux/Saint-Priest**

Cet oiseau adulte a été bagué le 4 septembre 2020 dans un chaume de la rue des Alpes, à Manissieux, souvent utilisé comme lieu de rassemblement postnuptial. Il est revu le 9 septembre vers Planaise, dans un secteur très propice à l'espèce de la plaine agricole de Genas-Pusignan, proche de l'aéroport Saint-Exupéry. Il est aussi contrôlé le 17 octobre dans le rassemblement postnuptial de Genas.

Il part en migration le 17 novembre 2020, vers 17h30, par la vallée du Rhône. Il fait le trajet Vienne-Orange en 2h10, soit une vitesse moyenne de 78 km/h, arrive vers Perpignan à 23h14, où il s'arrête quelques jours. Il repart vers la région de Barcelone le 3 décembre, puis un peu plus au sud le 14 décembre.

Sa migration de retour débute le 20 février 2021, *via* le sud du Massif central, et il arrive quelques jours plus tard dans une zone agricole de Saint-Bonnet-de-Mure.

### **Oiseau bagué B21 / le Capot/Manissieux/Saint-Priest**

Cet oiseau adulte a été bagué le 29 septembre 2020 dans la parcelle agricole du Capot, à Manissieux.

Il part en migration le 29 octobre à 17h30, fait les 168 km Vienne-Orange en 2h05, soit une vitesse moyenne de 80 km/h. Il passe à hauteur d'Orange à 19h40. Il arrive en Crau le 29 octobre à 21h45, y séjourne quelques semaines, mais repart vers le nord de l'Algérie le 10 décembre où il est encore détecté le 15 mars.

Il revient vers la France le 31 mars, mais pas en région lyonnaise, puisque, à l'heure où l'on écrit ces lignes, il semble vouloir rester dans la Drôme !

### **Oiseau bagué B24 / le Capot/Manissieux/Saint-Priest**

Cet oiseau de première année a été bagué le 29 septembre 2020 dans la parcelle agricole du Capot, à Manissieux.

Il part en migration le 30 octobre à 17h15, fait les 168 km Vienne-Orange en 1h53, soit une vitesse moyenne de 89 km/h. Il passe à hauteur d'Orange à 19h23 et arrive vers Port Saint-Louis (13) à 21h00. Il séjourne alors quelques jours en Crau, mais repart le 4 novembre à 17h00, arrive en mer à 17h08 où il passe à la latitude de Barcelone vers 19h39, mais en allant tout droit vers le nord de l'Algérie. Il est détecté ensuite le 5 novembre près de la côte méditerranéenne et au moins encore jusqu'au 17 mars.

Malheureusement, plus aucun signal ne sera reçu ensuite.

Soit l'émetteur ne fonctionne plus, hypothèse optimiste, soit il est mort, tiré, piégé ou prédaté, sur son lieu d'hivernage. Comme c'est le seul oiseau non adulte parmi les 10 équipés d'émetteurs en 2020, la seconde hypothèse est à craindre !

## Discussion

Avant leur départ, les oiseaux ne s'écartent que très peu de leur lieu de reproduction. Ils vont se nourrir dans les zones industrielles proches, pelouses et parkings, quasi déserts la nuit, donc sans dérangement, mais aussi dans des parcelles agricoles ou des friches peu éloignées, dans une superficie moyenne de 1,5 km<sup>2</sup>.

Plus actifs la nuit que le jour, les oiseaux quittent leur parcelle de stationnement diurne pour des sites d'alimentation à partir de 21h jusqu'à 6h le matin pendant la période de reproduction (jusqu'à fin août) et à partir de 18-19h jusqu'à 7h du matin pendant la période des rassemblements, période pendant laquelle les déplacements sont un peu plus longs et les domaines vitaux un peu plus grands (16 km<sup>2</sup> en moyenne, max de 40 km<sup>2</sup>) (AUGIRON 2021).

Les GPS indiquent aussi que 10 parcelles sont utilisées en octobre pour les rassemblements postnuptiaux, alors que 7 seulement sont connues et ont été prospectées. Les trois non prospectées sont vers Parilly et à Corbas. D'autres parcelles ont été également utilisées début septembre.

Les séjours sur les toits de grands bâtiments commerciaux ou industriels ont fait l'objet de belles surprises pour cette espèce plutôt strictement terrestre ! On a mis un instant en doute la précision des positions GPS, mais elle s'est avérée bonne ! Les oiseaux utilisent bien les bâtiments comme site de rassemblement annexe, voire potentiellement de site de reproduction, ce qui devra être investigué plus précisément dans l'avenir.

Les départs s'étalent du 10 octobre au 17 novembre, ce qui correspond bien à ce que l'on escomptait compte-tenu des courbes d'évolution d'effectif dans les rassemblements postnuptiaux où l'on a des départs de groupes successifs, plutôt qu'un seul départ massif. Il est remarquable de constater que tous les départs des sites de rassemblement, et même de la plupart des lieux de halte temporaire, ont lieu à la tombée de la nuit, entre 17h00 et 18h30 GMT.

Les sept oiseaux qui sont partis en migration ont tous suivi la vallée du Rhône, mais sans survoler le fleuve lui-même, et ont rejoint d'une traite très rapide (vitesses estimées entre 78 et 126 km/h selon le vent – voir tableau n°1 – avec une pointe à 141 km/h) la côte méditerranéenne, certains ne s'y arrêtant même pas et rejoignant directement l'Algérie ou les Baléares. La distance moyenne parcourue est de 1047 km.

<i>bagues</i>	<i>dates</i>	<i>vitesse</i>	<i>Mistral moyenne</i>	<i>Mistral rafale</i>	<i>Mistral direction</i>
<b>B10</b>	18 octobre	<b>87</b>	22	40	N
<b>B08</b>	16 novembre	<b>121</b>	40	60	NO
<b>B06</b>	10 octobre	<b>106</b>	32	60	NO
<b>B39</b>	11 octobre	<b>126</b>	47	70	NNO
<b>B20</b>	17 novembre	<b>78</b>	3	11	NO
<b>B21</b>	29 octobre	<b>80</b>	15	28	N
<b>B24</b>	30 octobre	<b>89</b>	10	22	NO
<b>DARVIC</b>	<b>2020</b>	<b>km/h</b>	<b>km/h</b>	<b>km/h</b>	

Tableau n°1 : vitesse de l'oiseau, vitesse moyenne du vent, rafale et direction

source : <https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/>

NOTA : les vitesses du vent sont mesurées à 53 mètres d'altitude à Orange, alors que les oiseaux volent beaucoup plus haut, là où la vitesse du vent est supérieure. On voit cependant bien le lien entre les vitesses du vent et celles des oiseaux.

Quatre oiseaux ont passé l'hiver en Afrique du Nord, mais en séjournant très près de la côte et en se déplaçant peu.

Seul B21 a utilisé au cours de l'hiver deux sites différents en Algérie, distants de 270 km.

Un oiseau est allé aux Baléares, un en Sardaigne et un en Espagne. À part un séjour d'un mois en Crau (B21), aucun oiseau n'a hiverné en France, sauf Bo4 et B32 qui ne sont pas partis.

On suppose que ces oiseaux n'ont pas voyagé ni séjourné seuls, mais probablement dans un petit groupe, mais nous n'avons pas le moyen de le vérifier pour l'instant.

Un oiseau a été prédaté le 30 août sur son lieu de reproduction. Deux oiseaux ne sont pas partis et ont hiverné en région lyonnaise où un groupe d'une cinquantaine d'individus a été compté tout l'hiver. Par conséquent, ils se sont retrouvés très vite dès le 16 et le 25 février 2021 sur leurs lieux de reproduction.

Un oiseau (de première année) n'est pas revenu (sauf panne d'émetteur) et un autre a failli périr en mer, mais a pu être sauvé !

L'altitude mesurée est en moyenne de 309 m, avec un maximum de 1401 m en automne, et de 873 m en moyenne au printemps, avec un maximum 1983 m.

Lors des retours pré-nuptiaux, 3 individus (Bo8, B10 et B20) ont utilisé une route migratoire plus à l'ouest (Aude, Hérault et Gard), où les haltes se sont alors réparties entre Agde et Mèze, au sud-ouest et est de Montpellier, et entre Vauvert et Saint-Gilles. Seul l'oiseau B20 a pris une route de migration plus au nord en passant par l'Aveyron, la Lozère et la Haute-Loire ; il a utilisé une plaine agricole située dans l'Aveyron entre Bétirac, Buffières et les Boulouyesses (AUGIRON 2021).

B39 a pris quasiment le même itinéraire qu'en automne, de la Sardaigne à Lyon par la vallée du Rhône, mais, là aussi, sans suivre le fleuve.

Les vitesses des retours pré-nuptiaux semblent moins grandes, avec des départs des quartiers d'hiver aux 18, 20, 25, 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2021 pour les plus précoces, mais après le 17 mars pour B24 (perdu) et le 31 mars pour B21, mais avec moins de haltes et une distance parcourue plus faible en moyenne qu'aux départs post-nuptiaux. Un des oiseaux s'arrête dans la Drôme. Mais au moins 4 des 7 oiseaux partis reviennent bien en région lyonnaise.

Ajoutons aussi qu'un couple d'oiseaux, nicheurs sur un parking de Castorama à Bron, dont les deux partenaires ont été bagués simultanément en 2020, le 17 juillet, **B02** et **B03**, mais sans émetteur, sont revenus tous les deux exactement au même endroit où ils sont observés le 13 mars 2021 et revus avec un jeune déjà volant le 25 juin.

## Conclusion

Ces premières poses d'émetteurs sur des Cédicnèmes criards de l'Est lyonnais ont donné des résultats très intéressants malgré la perte de deux appareils ! Les oiseaux qui en portent et qui sont revenus nichent de nouveau en 2021.

Les balises GPS utilisées ont parfaitement fonctionné selon la programmation transmise. De plus, certains individus, suivis précocement en période de reproduction, ont pu mener leur nidification à terme avec succès et ont pu, par la suite, effectuer leur migration.

Cette action, qui requiert beaucoup d'heures de terrain et de bureau, se poursuit en 2021 et probablement les années suivantes.

Rédaction Dominique TISSIER

## Remerciements

Merci à tous ceux qui participent d'une façon ou d'une autre aux actions du Plan de Sauvegarde.

Merci aux responsables et aux soigneurs du Parc Naturel du Cap de Creus et du centre de soins des Aiguamolls, en particulier Sergio Romero de Tejada Martínez, Directeur du Parc Naturel des Aiguamolls de l'Empordà et à Ponç Feliu, Directeur du Parc Naturel de Cap de Creus, qui ont sauvé notre oiseau Bo6 et nous ont permis de récupérer son émetteur !

Merci à Loïc LE COMTE pour les données sur le Mistral, merci aux relecteurs de *l'Effraie* pour leurs remarques et à Jonathan JACK pour la traduction du résumé.



Photo n°4 : pose de filets de capture des Cédicnèmes criards, Manissieux, Saint-Priest, Rhône, septembre 2020. L'équipe LPO-Rhône, de gauche à droite, Paul, Steve et Camille.

« Si tu veux bien connaître une personne, n'écoute pas ce qu'elle dit, mais regarde ce qu'elle fait ».

**Bravo à toute l'équipe Cédicnèmes !**

## Bibliographie

- **ADLAM P., SILLON-HUGON M., MIRO C., TISSIER D. & D'ADAMO C. (2020).** *Plan de Conservation de l'Édicnème criard: rapport annuel 2020.* LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon. Résumé du rapport dans *l'Effraie* n°54/2021, LPO-Rhône.
- **AUGIRON S. (2021)** *Analyse préliminaire des données de suivis GPS des Cédicnèmes criards dans l'Est Lyonnais.* ECOIND-consult. 42pp.
- **BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Détermination de l'âge des poussins d'Édicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO Rhône, Lyon.
- **GAGET E., FAY R., AUGIRON S., VILLERS A. & BRETAGNOLLE V. (2018).** Long-term decline despite conservation efforts questions Eurasian Stone-curlew population viability in intensive farmlands. *Ibis*. doi:10.1111/ibi.12646.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2017).** Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Édicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **LE DRU A., BOURGOGNE V. & ADLAM P. (2018).** Premiers poussins d'Édicnèmes criards bagués à Lyon Métropole. *L'Effraie* n°48 : 62-69. LPO Rhône, Lyon.

- **TISSIER D. (2017).** Nidification de l'Édicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5, 272-277.
- **TISSIER D. (2020).** Hivernage d'un groupe d'Édicnèmes criards dans le Grand Est lyonnais en 2019-20. *L'Effraie* n°50 : 18-26. LPO Rhône, Lyon.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus*. Isabelline Books, Falmouth, 345 pages.

#### Résumé :

Un programme national pour l'Édicnème criard *Burhinus oedicnemus* regroupe depuis 2018 plusieurs régions françaises. Le Grand Est lyonnais, où un Plan de Sauvegarde de l'espèce a été mis en place en 2015 par la *Métropole de Lyon* et les Communautés de communes du secteur, a été choisi comme site pilote en France. Le suivi de la population locale, d'environ 100 couples nicheurs, ainsi que la pose de bagues, a été complété en 2020 par l'utilisation de balises GPS pour dix oiseaux. Les premiers résultats sont analysés et sont très satisfaisants pour la connaissance de l'espèce. Si deux oiseaux ont passé l'hiver sur place, les itinéraires des autres vers l'Afrique du Nord, la Sardaigne et les Baléares, sont riches d'enseignement de même que leur comportement avant et pendant leur migration jusqu'à leur lieu de retour.

#### Summary:

A national program for the Stone-Curlew *Burhinus oedicnemus* has brought together several French regions since 2018. The Eastern part of the Lyon area, where a conservation programme for the species was set up in 2015 by the *Métropole de Lyon* and the local councils of the sector, was chosen as a trial site in France. The monitoring of the local population, of about 100 breeding pairs, as well as ringing, was completed in 2020 by the use of geolocation loggers for ten birds. The first results are analyzed and are very satisfactory for the knowledge of the species. While two birds have spent the winter on site, the routes of the others to North Africa, Sardinia and the Balearic Islands, have supplied a wealth of information about their behavior before and during their migration to their place of return.



Photo n°5 : pose d'un émetteur sur un Édicnème criard, Manissieux, septembre 2020, S. AUGIRON

## Quelques données remarquables du printemps 2021

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées dans la base *faune-rhone.org* pour la période du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2021 (rédaction : D. TISSIER).

*Ce printemps a vu une météo assez changeante, d'abord très grise, puis avec un épisode plutôt froid en avril. Comme d'habitude dans cette chronique, nous essayons de combiner un ordre chronologique des citations et le classement systématique.*

Un **Cygne chanteur\*** *Cygnus cygnus* est présent les 3 et 4 mars à Miribel-Jonage (Jean-Michel BÉLIARD, Johnny CLAUDE, Daniel AUBERT, Loïc LE COMTE), 6<sup>e</sup> citation de l'espèce si l'on excepte les mentions du XIX<sup>e</sup> siècle d'OLPHE-GALLIARD.

Une vingtaine de citations d'**Ouettes d'Egypte** *Alopochen aegyptiaca* est à noter toute la période à Miribel-Jonage, Grand Large, Anse et Arnas.

De même pour le **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* aux mêmes sites. Mais est-il encore à classer dans les espèces rares ?

Dernier **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* à la Forestière le 22 février (Timéo CONSTANT) à la fin d'un hiver qui a vu bien peu d'oiseaux hormis les 11 de notre chronique précédente (Camille MIRO) !

Hors couples nicheurs, notons deux **Harles bièvres** *Mergus merganser* mâles le 1<sup>er</sup> février, puis un le 15, qui viennent tout près du quai en plein centre de Lyon (D. TISSIER). Va-t-on les voir bientôt venir quémander du pain comme on le voyait dans le port de Genève ?



Harle bièvre, Pont Wilson, Lyon 3<sup>e</sup>, février 2021, D. TISSIER

De 1 à 3 **Grèbes à cou noir** *Podiceps nigricollis* sont présents à Miribel-Jonage et Grand Large jusqu'au 5 avril (Pascal GRANGE, Lionel MANCEAU) et 4 à Arnas le 8 avril (Fred LE GOUIS, Gilles CORSAND, Léandre COMBE).

Une **Cigogne noire** *Ciconia nigra* est de passage à Saint-Vincent-de-Reins (Christian RECORBET), une autre survole Lyon le 7 février (L. LE COMTE) et une Brullioles (Tom VELLARD) le 24 mars, 2 sont notées à Ronno le 29 mars (Noémie BOUVET) et une à Pont-Trambouze le 23 avril (Sylvain BRUN). Notons, hors période, une, puis deux, très tardives, mais migratrices (?), les 28 et 29 mai à Saint-Bonnet-des-Bruyères (Alain GÉROUDEL).

Quelques passages de **Grues cendrées** *Grus grus* à partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 20 avril, mais sans grand groupe, contrairement à l'an dernier (maxi 27).

Une **Marouette ponctuée**\* *Porzana porzana* est notée à Saint-Symphorien-d'Ozon le 26 mars (Bastien MERLANCHON) et une autre le 2 avril à la Droite (Louis AIRALE). Très discrète, mais aussi sans doute bien rare !

Un seul **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* est observé régulièrement à Miribel-Jonage en février et jusqu'au 15 avril (J.M. BÉLIARD, L. LE COMTE, T. CONSTANT, D. AUBERT, Jean-Jacques PESSE, J. CLAUDE, Marcel CALLEJON, C. PÉLLÉGRINO). À noter un contact auditif d'un migrateur nocturne à Saint-Genis-les-Ollières le 5 avril (Hubert POTTIAU).

Deux **Grands Gravelots** *Charadrius hiaticula* séjournent à Arnas du 5 au 10 mars, puis de 1 à 16 du 26 avril jusqu'au 18 mai. Un oiseau est à Miribel-Jonage le 5 mars et 2 le 22, un le 1<sup>er</sup> avril et le 14 avril (mêmes observateurs). Et 11 sont à la Petite Camargue le 16 mai (L. MANCEAU).

Belle série de données d'**Avocettes élégantes** *Recurvirostra avosetta*, avec 6 oiseaux dès le 11 mars à Arnas (L. COMBE, G. CORSAND, F. LE GOUIS), puis 5 à la Petite Camargue (Laurent ROUSCHMEYER, Kevin GUILLE), le 24 avril, jour où 6 sont notées à la Forestière (Jean-Marie NICOLAS) et 5 au Drapeau (Pierre-Laurent LEBONDIDIER), mais probablement les mêmes ! 2 sont à Arnas le 26, dont **un oiseau bagué VV7 le 6 juin 2017 à Majorque (Salinas de Levante)**, donnée donc très intéressante (L. COMBE, F. LE GOUIS, G. CORSAND).



Avocette élégante, baguée VV7, Arnas, avril 2021, Léandre COMBE

Encore 6 à Arnas le 6 mai et enfin une le 11 mai (L. COMBE, G. CORSAND, Marc BONNAFOUS).

Premières **Échasses blanches** *Himantopus himantopus* le 27 mars à Arnas et le 31 à Miribel-Jonage, puis ensuite deux oiseaux, parfois 3, 4 ou 5, maxi 7, sont observés aux deux sites, tout avril et mai, mais pas encore de tentative de nidification, semble-t-il !

Ailleurs, 2 oiseaux à la carrière de Saint-Exupéry le 12 mai (D. TISSIER), dans une flaque après les grosses pluies du 10 mai.

Deux **Huitriers-pies\*** *Haematopus ostralegus* sont observés à la gravière de Joux d'Arnas à partir du 8 mars et jusqu'au 6 mai, très probablement les mêmes individus (mêmes observateurs, assidus du site, et Jean-Claude NEYRET).

Une quinzaine de citations de **Bécassines sourdes** *Lymnocyptes minimus* au Lac des Pêcheurs ou à la Droite, ainsi qu'à la Petite Camargue, en février et jusqu'au 23 mars (M. CALLEJON *et al.*). Là aussi s'agit-il de migrateurs ou d'hivernants. L'absence inexcusable du principal observateur (moi-même !...) cette année empêche d'être plus précis ! Une est notée à Arnas du 25 mars au 23 avril, mais est-ce bien la même (G. CORSAND *et al.*) ? Outre ces sites très prospectés, à signaler une intéressante observation d'un oiseau posé à Dardilly le 13 février (Michaël FONTAINE) et aussi d'une au bassin Voltaire (au sud de Décines) le 18 mars (Quentin CONTRERAS), mais l'oiseau est tellement discret que bien d'autres doivent échapper à l'observation !

On compte 50 citations de **Chevaliers gambettes** *Tringa totanus* à partir du 11 mars et jusqu'au 19 mai, à Miribel-Jonage, Grand Large et Arnas. Mais, ces sites étant sur-prospectés, certains oiseaux sont évidemment signalés plusieurs fois par plusieurs observateurs et il est bien difficile de savoir combien d'individus sont passés (peut-être 27 d'après une estimation très approximative) et s'ils ont séjourné plusieurs jours. Un groupe de 12 est présent le 11 mars à Arnas (G. CORSAND, L. COMBE). Ailleurs, notons un oiseau à la pointe du confluent Rhône-Saône le 4 mai (D. TISSIER).

Le **Chevalier aboyeur** *Tringa nebularia* totalise près d'une centaine de citations, du 2 avril au 25 mai, dans les mêmes sites, en ajoutant Anse, et par les mêmes observateurs ! Les données se rapportent à de 1 à 12 individus, mais un groupe d'une vingtaine le 17 avril à Arnas (L. COMBE). Une estimation donnerait 78 individus différents, mais de façon très approximative ! Rien ailleurs, sinon un oiseau à la gravière du Garon le 8 mai (Paul ADLAM).



Chevalier aboyeur, La Forestière, avril 2021, Pierre-Laurent LEBONDIDIER

Un peu moins de données pour le **Chevalier sylvain** *Tringa glareola* du 1<sup>er</sup> avril au 12 mai, avec très approximativement une cinquantaine d'individus différents, aux mêmes sites, principalement à la Forestière qui attire bien les oiseaux, mais surtout les observateurs !... Mais deux oiseaux le 20 mars à Quincieux (Frédéric DOMENJOUR), un oiseau à Vernaison le 17 avril (Philippe QUÉMARD) et à Saint-Laurent-d'Agnay les 24 et 27 avril (P. ADLAM).

À peu près les mêmes nombres pour le **Chevalier culblanc** *Tringa ochropus*, mêmes sites en ajoutant Anse, le marais de Boistray et tout le val de Saône, du 5 février au 8 mai. Plus étonnant, un oiseau est noté à Saint-Laurent-de-Mure le 24 mars (Cyrille FREY). Et un à Dardilly les 13 et 25 mars (M. FONTAINE) et à Chassagny le 28 mars (P. ADLAM). Il est vrai que l'espèce fréquente des milieux un peu différents de ceux des autres chevaliers.

Seulement 5 **Chevaliers arlequins** *Tringa erythropus*, souvent plus rares que les autres chez nous, du 29 mars au 3 mai à la Forestière, au Drapeau, au Rizan et à Arnas (L. LE COMTE, L. AIRALE, F. LE GOUIS, M. CALLEJON, Simon PIQUÉ, T. CONSTANT, Vassily REACH, Alexandre AUCHÈRE, Jean-Yves RAVINET, Aurélien LÉVY, C. PÉLLÉGRINO, Thomas ROUX).



Chevalier arlequin, en plumage nuptial, La Forestière, mai 2021, Jean-Yves RAVINET

Des **Combattants variés** *Philomachus pugnax* sont notés à Arnas dès le 8 mars et jusqu'au 18 mai (maxi 16). Quatre oiseaux sont au lac du Drapeau le 22 mars, puis un à la Forestière le 29 mars et au Drapeau le 22 avril et un autre le 13 mai (Johann CANEVET).



Combattant varié, La Forestière, avril 2021, Pierre-Laurent LEBONDIDIER

Un **Courlis corlieu** *Numenius phaeopus* passe à Dardilly le 5 avril (M. FONTAINE, H. POTTIAU). À Arnas, l'espèce est notée aussi le 5 avril, puis les 9, 12, 16, 17, 18 et 24 avril. Un oiseau est noté sur l'aéroport de Saint-Exupéry le 10 avril (L. ROUSCHMEYER), le même jour qu'à Miribel-Jonage (A. AUCHÈRE) et qu'au barrage de Vaugris (L. LE COMTE). Encore 3 à Miribel-Jonage le 13 avril et 8 au Grand Large le 15 (J.M. BÉLIARD).

Beau passage de **Bécasseaux de Temminck\*** *Calidris temminckii* du 25 avril au 9 mai, avec peut-être 12 individus dont un groupe de 6 et certains qui semblent avoir séjourné plusieurs jours, à la Forestière et au Pré de Joux d'Arnas (G. CORSAND, L. COMBE, Loup NOALLY, Quentin GUIBERT, T. CONSTANT, F. LE GOUIS, M. CALLEJON, J.Y. RAVINET, L. LE COMTE, P.L. LEBONDIDIER, J.M. NICOLAS, J.M. BÉLIARD, Patrick FOSSARD, L. MANCEAU, A. AUCHÈRE, M. BONNAFOUS).

Mais seulement un **Bécasseau minute** *Calidris minuta* qui passe à la Forestière les 25-26 avril (Q. GUIBERT, L. NOALLY, T. CONSTANT, P. FOSSARD *et al.*).

Sept **Bécasseaux variables** *Calidris alpina* sont notés le 11 mars à Arnas et un ou deux semblent y avoir séjourné jusqu'au 11 avril (L. COMBE, G. CORSAND, F. LE GOUIS, Églantine ZAC *et al.*), puis sont présents du 30 avril au 6 mai à Arnas, peut-être les mêmes (?). Deux oiseaux sont notés à Miribel-Jonage le 1<sup>er</sup> mai (A. AUCHÈRE, P. GRANGE).



Bécasseau variable, Arnas, mars 2021, Églantine ZAC. Le bec semble long, mais on a écarté l'hypothèse d'un B. cocorli *Calidris ferruginea*.



Une **Bécassine double\*** *Gallinago media* est trouvée le 7 avril à la gravière de Joux et probablement la même est revue le 9 et le 15 (G. CORSAND, L. COMBE et F. LE GOUIS). **Sous réserve d'homologation par le CHN.**

**Il s'agit de la troisième donnée dans le département** après celle d'un oiseau à Dardilly le 20 septembre 2012 (Sorlin CHANEL) et d'un autre à la Petite Camargue le 31 mars 2018 (A. AUCHÈRE).

← Bécassine double, Arnas, avril 2021, G. CORSAND. Noter les barres alaires typiques !

Une **Sterne naine** *Sternula albifrons* le 4 mai à Arnas (G. CORSAND, L. COMBE) et une le même jour à la Forestière (J.M. BÉLIARD).

Belles observations de **Sternes caspiennes**\* *Hydroprogne caspia* : une au Grand Large le 10 avril (L. MANCEAU), à Arnas, une le 16, le 23 et le 25 avril (G. CORSAND, F. DOMENJOUR), une au barrage de Vaugris le 25 avril (L. LE COMTE), puis de nouveau une au Grand Large le 13 mai (J. CANNEVET).

Premières **Sternes pierregarins** *Sterna hirundo* le 26 mars à Arnas (L. LE COMTE) et le même jour à Miribel-Jonage (Thomas TRIOL).

1-2 **Guifettes leucoptères**\* *Chlidonias leucopterus* au Grand Large, probablement le ou les mêmes individus du 9 au 20 mai à Miribel-Jonage/Grand Large (L. MANCEAU, L. LE COMTE, T. TRIOL, M. CALLEJON, V. REACH, T. CONSTANT, J.M. BÉLIARD).

Beau passage du **Balbuzard pêcheur** *Pandion haliaetus* avec 73 oiseaux signalés du 14 mars au 28 mai, dans des sites bien prospectés, mais aussi avec de nombreuses données dans les Monts du Lyonnais.



Balbuzard pêcheur, la Droite, Miribel-Jonage, avril 2021, Loïc LE COMTE

Un **Vautour fauve**\* *Gyps fulvus* à Lyon 4<sup>e</sup> le 20 avril (O. IBORRA) et un à Lyon 5<sup>e</sup> le 4 mai (L. LE COMTE), des oiseaux bien en avance sur leurs congénères, en attendant les passages plus conformes à la phénologie de l'espèce en mai-juin !

Belle observation d'un **Gypaète barbu**\* *Gypaetus barbatus* immature le 22 mai haut au-dessus de la Forestière le 22 mai (Elyezer DUCROS, Michel LOPEZ), revu ensuite à Miribel dans l'Ain (Michel LEE *fide* O. IBORRA), mais pas d'indice sur un éventuel émetteur GPS qui aurait permis de savoir son origine et son histoire !

Un **Vautour percnoptère**\* *Neophron percnopterus* stationne sur l'aéroport Saint-Exupéry le 9 mai (D. TISSIER). Voir l'article dans ce même numéro sur **cette première donnée départementale** depuis les mentions d'OLPHE-GALLIARD.

Un **Aigle botté** *Aquila pennata* est bien observé le 3 mai à Saint-Didier-sur-Beaujeu (G. CORSAND). Possible nicheur local ! Attendons la suite...

Un **Aigle royal**\* *Aquila chrysaetos* immature de 2<sup>e</sup> année calendaire, en chasse sur l'aéroport Saint-Exupéry le 15 avril (*fide* O. IBORRA et P. ADLAM).



Superbe observation d'un **Busard pâle\*** *Circus macrourus* mâle les 6 et 8 avril à Pusignan, dans la plaine agricole (P. ADLAM, D. FRANCO, A LÉVY, L. LE COMTE).

←

Il s'agit là de la quatrième donnée pour le département après le séjour d'un mâle adulte à Taluyers en avril 2016 (Florian ESCOT *et al.*), le passage rapide d'un mâle adulte en mars 2019 à Chessy (Patrick DUCHÈNE) et l'observation d'un jeune à Saint-Andéol-le-Château en septembre 2020 (L. COMBE & Daniel DE SOUSA) !

On trouve une dizaine de citations de **Faucons émerillons** *Falco columbarius*, de mars au 22 avril, principalement dans l'Est lyonnais à l'occasion du programme Cedicnème (Sophie MAROTEL, D. TISSIER, P. ADLAM, C. MIRO, C. FREY, L. LE COMTE, D. MARMONIER). Difficile de différencier les hivernants, encore là, des migrateurs de passage ! Mais l'absence de données en février plaiderait plutôt pour la seconde hypothèse.

Belle série pour le **Faucon kobez** *Falco vespertinus* à des dates classiques : un mâle le 29 avril à Genas (P. ADLAM), une femelle le 9 mai sur l'aéroport Saint-Exupéry (P. ADLAM), un mâle de 2<sup>e</sup> année les 6 et 8 mai (P.L. LEBONDIDIER, É. ZAC) à la Forestière où une femelle est notée du 13 au 17 (J. CANNEVET, Aymeric DUPUY, L. COMBE, L. MANCEAU), puis un mâle de 2<sup>e</sup> année le 18 (Alexandre BUTON). Enfin, un mâle plus tardif le 30 mai sur l'aéroport Saint-Exupéry (L. LE COMTE).



Faucon kobez, La Forestière, mai 2021, Pierre-Laurent LEBONDIDIER et Églantine ZAC

Un **Hibou des marais**\* *Asio flammeus* est noté à Genas le 20 mars (Arnaud LE DRU) et un autre le 3 mai sur l'aéroport Saint-Exupéry (Aurélien SALESSE).

Les premières **Outardes canepetières**\* *Tetrax tetrax* sont notées le 27 avril dans l'enceinte de l'Aéroport (par quelques observateurs assidus et persévérants, A. AUCHERE, L. LE COMTE *et al.*). Plusieurs observations intéressantes ont été faites ensuite, hors période, en mai et juin. On aura bientôt matière à faire le point sur cette espèce, relativement commune autrefois dans l'Est lyonnais, qui avait disparu à cause de la chasse et des modifications du paysage agricole, mais dont une petite population semble vouloir se réimplanter dans l'aéroport et aux alentours. À suivre !

La **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor* de la station d'épuration de Genas est signalée tout février (J.Y. RAVINET, D. TISSIER, L. LE COMTE, L. ROUSCHMEYER, K. GUILLE, Bastien MERLANCHON, J.M. BÉLIARD, L. MANCEAU) alors qu'on ne l'avait pas vue plus tôt en hiver.

Une **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator* est notée à Genas le 3 mai (P. ADLAM, Q. CONTRERAS) et une autre à Décines le 10 mai (Aurélien SIRAUD, Justine GAY). On sait qu'elle ne niche plus dans le département, mais encore quelques données en migration !

Après les **Pouillots de Sibérie**\* *Phylloscopus collybita tristis*, de la chronique précédente, plutôt hivernants sur place, à signaler celui du 11 avril à la Petite Camargue (A. AUCHÈRE) qui est peut-être un migrateur de passage.



Pouillot de Sibérie, Grand Large, avril 2021, A. AUCHÈRE

Un **Accenteur alpin** *Prunella collaris* est observé dans une carrière d'Yzeron le 3 avril (Maxence et Vivien RIVOIRE).

Des **Gorgebleues à miroir** *Luscinia svecica* nous offrent un passage très groupé du 28 mars au 14 avril, toutes dans les deux sites qui ont le privilège des mêmes nombreux observateurs ! Personne n'a noté cependant la couleur du miroir, qui pourrait traduire la sous-espèce scandinave *svecica* !...

Un **Merle à plastron** *Turdus torquatus* femelle est observé le 29 mars à Décines (P. ADLAM, Donovan FRANCO). Un mâle est vu à Pusignan le 8 avril (L. LE COMTE).

Une **Fauvette babillarde** *Sylvia curruca* est observée à Saint-Jean-d'Ardières le 29 avril (Émilien GÉNÉTIER). Une est notée aussi le 2 mai (P. ADLAM) et peut-être la même le 4 mai (L. COMBE), à Chassagny.

Une **Fauvette passerinette**\* *Sylvia cantillans* est observée à l'île du Beurre le 29 mars (CONIB) et une autre le 6 mai à Saint-Andéol-le-Château (D. FRANCO).

Une **Fauvette pitchou**\* *Sylvia undata* est notée le 22 février à Chassagny (P. ADLAM) et probablement la même au même endroit le 27 (Anthony GUÉRARD).

*Ces belles fauvettes sont bien rares chez nous (voir l'article d'Olivier IBORRA dans ce même numéro).*

Seulement 4 données de **Pipit rousseline** *Anthus campestris*, avec 2 oiseaux près de l'aérodrome de Bron, dans la parcelle en mesure compensatoire Cedicnème les 20 et 24 avril (P. ADLAM, D. TISSIER), un autre à Morancé le 24 avril (F. DOMENJOURD) et un à Dardilly le 8 mai (H. POTTIAU).



Pipit rousseline, aérodrome de Bron, Chassieu, avril 2021, Paul ADLAM

Un **Pipit à gorge rousse**\* *Anthus cervinus* est signalé à Arnas le 23 avril (G. CORSAND). Un autre est noté à l'ancien site du Carret à Dardilly le 25 avril (H. POTTIAU). Un autre passe à Saint-Laurent-de-Mure le 26 avril (C. FREY). Enfin un, peut-être deux, sont vus à Arnas le 30 avril (G. CORSAND, L. COMBE, M. BONNAFOUS).



Pipit à gorge rousse, Arnas, avril 2021, Gilles CORSAND

Un **Bruant ortolan** *Emberiza hortulana* est présent à Dardilly le 25 avril (H. POTTIAU), un autre est observé à Quincieux le 1<sup>er</sup> mai (F. LE GOUIS, M. BONNAFOUS, G. CORSAND). Enfin un troisième à Montagny le 4 mai (L. COMBE). L'espèce est bien rare maintenant et vue uniquement en migration !



Bruant ortolan, Quincieux, mai 2021, Fred LE GOUIS



Dardilly, avril 2021, Hubert POTTIAU

À noter aussi une **Spatule blanche** *Platalea leucorodia* **baguée AXCS en Camargue le 30 mai 2013** (poussin) et vue le 30 avril et le 6 mai à Arnas (L. COMBE, G. CORSAND, M. BONNAFOUS). Puis une en vol à Saint-Fons le 6 mai (Yann DUBOIS), en attendant un beau séjour de quelques oiseaux à Arnas tout le mois de mai, qu'on reprendra dans une prochaine chronique.



Spatule blanche, bague AXCS, Arnas, mai 2021, Léandre COMBE

Si les espèces plus communes chez nous ne figurent pas dans ces chroniques, faute de place, ne négligeons pas leur prospection, importante pour de nombreux programmes d'étude et de protection : Grand-duc d'Europe, Cédicnème criard, Moineau domestique, Moineau friquet, Corbeau freux, Milan royal, Faucon pèlerin, busards, etc. !...

Et n'oublions pas aussi de participer à l'Atlas des oiseaux nicheurs de Lyon (en préparation), ainsi qu'au futur nouvel Atlas des Oiseaux de France.

**NB : certaines observations sont soumises à homologation nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHN, si ce n'est déjà fait. Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur le site [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org).**

Pour les espèces soumises à **homologation régionale**, il est important de documenter l'observation saisie sur le site par une description ou, mieux, une image.

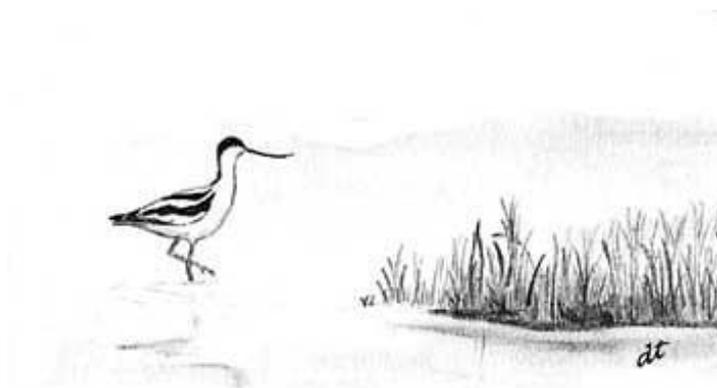
**Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.**

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, et en ajoutant le Pouillot ibérique vu fin mai, à **342\*** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône (non officielle), disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par *email* à [dominiquetissier2222@gmail.com](mailto:dominiquetissier2222@gmail.com).

(\*) NOTA : 342 à 345 selon que l'on compte ou pas 3 espèces placées en catégorie C dans la liste des Oiseaux de France, mais dont les individus observés dans le Rhône et la Métropole de Lyon sont certainement issus directement d'élevage ou de cage, à savoir l'Ibis sacré (un oiseau vu récemment en mai 2021 (Juliette BERTHET) à Saint-Romain-de-Popey), l'Inséparable de Fischer et le Léiothrix jaune.

## Bibliographie

- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.
- **LPO-Rhône (2021).** Base de données *Visionature* – sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO-Rhône, Lyon.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891).** *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. Réédité quasi intégralement et commenté dans *L'Effraie* n°48, D. TISSIER 2018.
- **TISSIER D. Info-ornitho (2016).** Quelques oiseaux rares de l'hiver 2015-2016 : Pouillot de Sibérie, Butor étoilé, Bécassine sourde et quelques autres... *L'Effraie* n°41, 51-65, LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2016).** Hivernage de la Bécassine sourde au Parc de Miribel-Jonage (*Lyon Métropole*). *Le Bièvre* n°28, pages 38-47. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon.

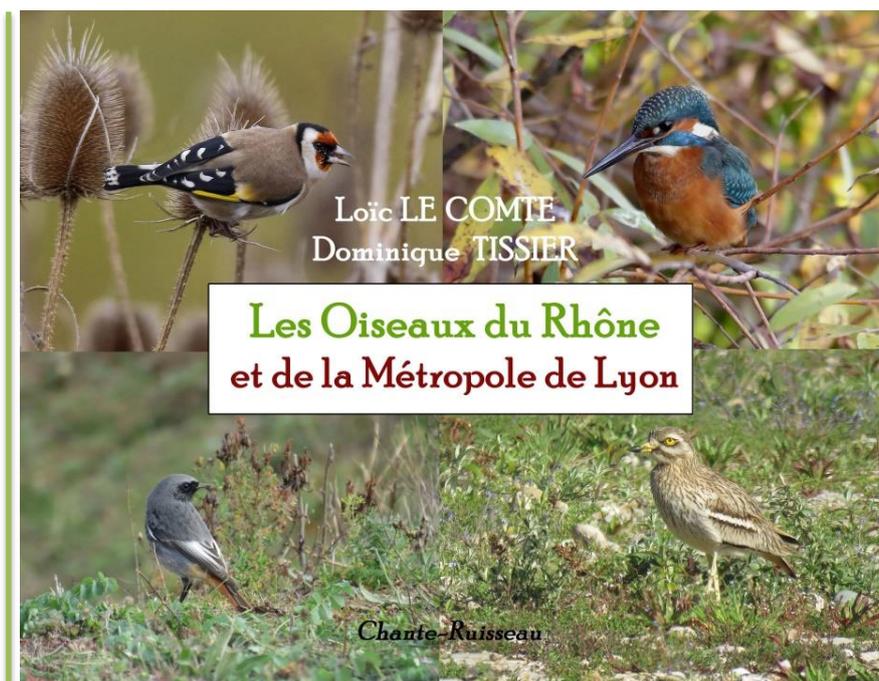


## Un livre sur les oiseaux de la région lyonnaise

130 ans après le « *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* » d'OLPHE-GALLIARD (1891) que nous avons largement présenté dans cette revue (n°48), mais qui méritait une mise à jour dans un format moderne, voici un ouvrage qui présente 335 espèces vues dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

Les auteurs Loïc LE COMTE et Dominique TISSIER vous proposent :

24€



## Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

Comment les reconnaître, où et quand les trouver.

**285 pages au format 27 x 21 cm**

**198 espèces d'oiseaux décrites en une ou deux pages,  
et 136 autres plus rares ou très rares citées en fin d'ouvrage.**

**Près de 330 photographies par des photographes locaux et faites à 86% en région lyonnaise, 93% inédites.**

Il est disponible dans les bonnes librairies de l'agglomération et du département. Mais vous pouvez le commander directement auprès des auteurs :

Contact : [dominiquetissier2222@gmail.com](mailto:dominiquetissier2222@gmail.com) ou  tél. : 06 82 04 43 21  
[loiclecomte@yahoo.fr](mailto:loiclecomte@yahoo.fr)

Un court extrait sur : <https://fr.calameo.com/read/005944288f27a464ff306>